

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI)



Revue Africaine de Communication

FABRIQUE D'OPINIONS, ÉMERGENCE D'ALTERNATIVES ENDOGÈNES ET CITOYENNETÉ EN AFRIQUE



Nouvelle Série
Numéro spécial 2025

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



**FABRIQUE D'OPINIONS, ÉMERGENCE
D'ALTERNATIVES ENDOGÈNES ET
CITOYENNETÉ EN AFRIQUE**

Sous la direction de

Pr Alioune DIENG,

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Abdou DIAW,

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Moustapha SENE,

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Nouvelle Série
Numéro spécial/Décembre 2025
ISSN : 3092-5630
e-ISSN : 3092-5614



Revue Africaine de Communication
Nouvelle série, Numéro Spécial, Décembre 2025

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Alioune DIENG, Professeur des universités, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Marc-François BERNIER, Professeur des universités, Université d'Ottawa (Canada)

N'guessan Julien AT CHOUA, Professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Frédéric LAMBERT, Professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas (France)

Anne PIPONNIER, Professeure des universités, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine

Yahya DIABI, Professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Annie LENOBLE-BART, Professeure émérite, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, (France)

Serge THÉOPHILE BALIMA, Professeur des universités, Université de Ouagadou (Burkina Faso)

Anna Paola SONCINI, Professeure des universités, Université de Bologne (Italie)

Modou NDIAYE, Professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Aimé-Jules BIZIMANA, Professeur agrégé, Université du Québec en Outaouais (Canada)

Mor FAYE, Maître de conférences (CAMES), Université Gaston Berger (Sénégal)

Marième Pollène NDIAYE, Maître de conférences (CAMES), Université Gaston Berger (Sénégal)

Namoin YAO - BAGLO, Maître de conférences (CAMES), ISICA/Université de Lomé (Togo)

Moustapha MBENGUE, Maître de conférences (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Djibril DIAKHATÉ, Maître de conférences (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Kouassi Sylvestre KOUAKOU, Maître de conférences (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
Sokhna Fatou SECK SARR, Maître de conférences (CAMES), Université Gaston Berger (Sénégal)

COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION :

Diégane SÈNE, Maître de conférences (CAMES), CESTI, Université Cheikh Anta Diop
Dr Aminata KANE, Maître-assistante (CAMES), EBAD, Université Cheikh Anta Diop
Dr Fatoumata Bernadette SONKO, Maître-assistante (CAMES), CESTI, Université Cheikh Anta Diop
Dr Sahite GAYE, Maître-assistant (CAMES), Université Cheikh Anta Diop
Dr Domique-François MENDY, CESTI, Université Cheikh Anta Diop
Dr Abdou DIAW, CESTI, Université Cheikh Anta Diop
Dr Ngagne FALL, CESTI, Université Cheikh Anta Diop
Dr Moussa DIOP, CESTI, Université Cheikh Anta Diop
Dr Alioune Badara GUEYE, CESTI, Université Cheikh Anta Diop



Revue Africaine de Communication
Nouvelle série, Numéro spécial, Décembre 2025

Édité par

**Alioune DIENG,
Professeur Titulaire,
Université Cheikh Anta Diop
Dakar, Sénégal**



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION
(CESTI)

Décembre 2025

© CESTI
ISSN : 3092-5630
e-ISSN : 3092-5614
Tous droits réservés

Maquette Première et Quatrième de couverture : Tiécoura Gueye,
CESTI, UCAD

Édition et mise en page : Professeur Alioune Dieng

Contacts :

Service commercial : +221 33 824 68 75 / +221 33 824 93 66
Emails : infos.cesti@gmail.com ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

Site Internet de la Revue : <https://rac.ucad.sn/>

Adresse :

Revue Africaine de Communication
CESTI/UCAD, BP 5005
Dakar-Fann
Sénégal

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'INFORMATION
(CESTI)
Avenue Cheikh Anta Diop, BP 5005, Dakar, Sénégal

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



ISSN : 3092-5630

e-ISSN : 3092-5614

Emails : cesti@ucad.edu.sn ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

**POLITIQUE ÉDITORIALE
DE LA
REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION**

La *Revue Africaine de Communication* (RAC), qui s'adresse aux enseignants chercheurs, chercheurs, doctorants et professionnels de l'information et de la communication, publie des articles inédits, à caractère scientifique, sur les sciences, les pratiques et les technologies de l'information et de la communication dans le respect des normes internationales de conception, de rédaction et de présentation des travaux scientifiques.

De plus, elle souhaite contribuer, le plus largement possible, au développement des études portant sur l'analyse du discours, le droit, l'éthique et la déontologie des médias. Les domaines de l'information et de la communication sont articulés à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, le management, le marketing et la culture. La RAC, qui se veut un espace de dialogue interdisciplinaire, accepte aussi, dans sa partie *Varia*, des articles des autres disciplines dont l'intérêt pour le développement des sciences et des techniques de l'information et de la communication est évident.

La RAC paraît une fois par an avec un numéro thématique

et/ou un numéro spécial. Selon la procédure en double-aveugle (*Double Blind Peer Review*), une version anonyme de chaque texte proposé est soumise à l'expertise de deux spécialistes en la matière, en vue de l'évaluation et, éventuellement, de la révision. À cet effet, les critères retenus sont la pertinence et l'intérêt du thème abordé, l'originalité de la problématique et de la démarche logique adoptée, la tenue stylistique de l'article ainsi que sa cohérence avec l'ensemble du numéro et de la Revue. Les contributions peuvent être acceptées, refusées ou donner lieu à des propositions de révisions pour l'auteur. En cas de désaccord entre les deux experts, le Directeur de Publication de la Revue soumet la contribution à une troisième évaluation. Les textes et leur contenu relèvent de la seule et entière responsabilité des auteurs.

En cas de publication, tous les droits sont transférés à la Revue (Voir Code d'Éthique de la *Revue Africaine de Communication*). Les auteurs sont invités à suivre le modèle de présentation et de mise en page des articles publiés par la *Revue Africaine de Communication* (titres, résumé et mots-clés, normes topographiques, références bibliographiques, etc.).

1. Le titre de la contribution

Titre en français et en anglais : police Book Antiqua 12, en gras, centré, interligne simple.

Nom, Prénom(s), premières lettres en majuscules, et affiliation(s) des contributeurs : police Book Antiqua 10, en gras, alignés à droite, interligne simple.

2. Introduction, Titres des parties, Conclusion

Police Book Antiqua 11, en gras, alignés à gauche, pas de retrait, interligne simple.

3. Résumé et Mots-clés de la contribution

- **Le résumé de la contribution** (500 signes au maximum): Rédigé en français et en anglais, police Book Antiqua 10, sans gras, sans italique, sans retrait, aligné à gauche, interligne simple.
- **Contenu du résumé** : Intérêt scientifique du thème et de

l'objet de recherche, délimitation du champ et du contexte de recherche, problématique, objectif et hypothèses de recherche, méthode(s) d'analyse et résultats attendus.

- **Mots-clés** : police Book Antiqua 10, pas de retrait, alignés à gauche, cinq mots en minuscules séparés par des virgules, première lettre du premier mot en majuscule (version française) ; premières lettres en majuscules, cinq mots séparés par des points virgules (version anglaise).

4. Plan de l'article

Il est souhaitable que le texte de l'article soit organisé à trois niveaux :

- section : 1, 2, 3, ... (style Titre 1, gras, taille de police 11, sans retrait) ;
- sous-section : 1.1., 1.2., ... 2.1., 2.2..., etc. (style Titre 2, gras, taille de police 11, retrait 1,27) ;
- sous-sous-section : 1.1.1., 1.1.2. ... 2.1.1., 2.2.2, etc. (style Titre 3, gras, taille de police 11, retrait 1,27).

5. Citations

- **Longueur, police, style, format :**

Les citations brèves (de trois lignes et moins) sont encadrées par des guillemets à la française, sans italique, police Book Antiqua11.

Les citations de trois lignes et plus : retrait 1,27 cm, Book Antiqua 10, pas de guillemets : « Étudiant les rapports entre l'hypertextualisation et l'animation numérique, Saemmer affirme :

Les mots sur support numérique prennent des couleurs, se coulent dans de nouvelles formes graphiques ; en se disposant librement dans l'espace, ils suggèrent une simultanéité caractéristique de l'image ; en s'animant, ils acquièrent une dimension plastique ; en s'hypertextualisant, ils deviennent palpables, touchables. L'un des enjeux centraux de mon livre *Matières textuelles sur support numérique* était d'étudier les conséquences de l'hypertextualisation et de l'animation numérique sur le sens du texte. J'ai essayé de montrer qu'en principe, les possibilités d'interaction et de mise en mouvement

du texte, les nouveaux rapports entre images fixes et mots animés, vidéos et lettres statiques sur l'interface numérique ouvrent le champ sémantique du texte vers de nouvelles significations (2008 : 63). »

▪ **Source de la citation :**

À la fin de la citation, on indique la source (entre parenthèses) : Nom de l'auteur, année de publication, éventuellement la page, précédée de deux points.

En cas de coupure importante ou d'omission dans la citation, il faut placer entre crochets les points de suspension pour la représenter :

« L'un des enjeux centraux de mon livre [...] était d'étudier les conséquences de l'hypertextualisation et de l'animation numérique sur le sens du texte. » (Saemmer, 2008 : 63).

▪ **Auteur(s) mentionné(s) après la citation :**

« En outre, l'opinion, « relayée au plus haut niveau de l'État, aspirait à une plus grande transparence administrative, à l'image d'autres grands pays démocratiques. » (Ermisse, 1988 : 205).

▪ **Citation de deux auteurs :**

« La communication politique a toujours présenté une dimension technique. Dans l'Antiquité grecque, la rhétorique en était la manifestation principale, qui permettait l'utilisation stratégique du discours à des fins de persuasion. » (Gerstlé & Piar, 2020 : 31).

▪ **Plus de deux auteurs :**

• **Une première citation :**

« Plusieurs virtualités cohabitent dans le débat nucléaire. » (Faivret, Missika & Wolton, 1980 : 9).

• **Une deuxième citation des mêmes auteurs :**

« Attaquer une idéologie est un exercice périlleux » (Faivret *et al.*, 1980 : 10) ou selon Faivret *et al.* (1980 : 10), « attaquer une idéologie est un exercice périlleux ».

▪ **Citation d'une institution :**

Lors de la première citation, le nom développé de l'institution est mentionné suivi de son abréviation :

« Dans le monde, une augmentation significative de la demande en eau est prévue dans les prochaines décennies. » (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture [UNESCO], 2017 : 1).

- **Dès la deuxième citation**, l'abréviation suffit :
« Les ressources en eau (eaux de surface et eaux souterraines) sont renouvelées à travers le cycle continu d'évaporation, de précipitations et de ruissellement. » (UNESCO, 2017 : 10).

- **Dictionnaire :**

Le relativisme est « une doctrine qui admet la relativité de la connaissance humaine ». (*Le Petit Robert*, 1989 : 1651)

Nota Bene : Pour certains dictionnaires comme celui de l'Académie française, le titre, le numéro de l'édition et le numéro de page suffisent.

- **Citation d'un auteur ayant publié plusieurs documents la même année :**

Si le slogan est l'instrument de la propagande idéologique et de la communication efficace, la rhétorique est une arme à double tranchant, dont la modalité peut être méliorative ou péjorative. Du point de vue rhétorico-pragmatique, les tropes tels que la métaphore ou la périphrase servent à l'expression de l'hybridité linguistique, en faisant s'affronter des points de vue narratifs sur le thème de l'immigration. (Dieng, 2020 a : 54)

Avoir de l'esprit est un atout considérable dans la discussion, mais il se transforme en défaut majeur lorsqu'il s'agit d'éprouver la raison. La prééminence de l'esprit de finesse sur le jugement ne nie pas l'importance de la raison, mais elle permet à l'humaniste de distinguer le champ de la communication de celui du raisonnement philosophique et à élaborer les grands principes d'une éthique du jugement. (Dieng, 2020 b : 362)

- **Plusieurs auteurs de différentes œuvres cités simultanément :**

« Les enjeux de l'information et de la communication ouvrent des perspectives à la recherche. » (Boukacem-Zeghmouri & Rodríguez Bravo, 2019 ; Blanchard & Roginsky, 2020 ; Mattelart, 2016)

- **Citation d'un auteur par un autre auteur :**

« Un usage extensif de l'Internet a permis aux Zapatistes d'instantanément diffuser leurs informations et revendications au monde. » (Castells, 1997 [2010], cité par Mattelart, 2016 : 117)

Nota Bene : Lorsque la date de la première édition est mentionnée, celle de la dernière est mise entre crochets.

- **Ajout de mots dans la citation** : mettre les mots ajoutés entre crochets.
- **Paraphrase d'un texte écrit** :

« Pour Dieng (2024 : 39), "parole sans règle et parole sans foi destinées à faire perdre la face à l'interlocuteur, la polémique a partie liée avec le pouvoir et suscite de ce fait un questionnement dans ses rapports à l'éthique" ».

6. Ponctuation

Sauf exception (point d'exclamation ou d'interrogation), pas de ponctuation dans un titre. Entre le point ou la virgule et le mot qui les précède, il n'y a pas d'espace. En revanche, il y en a une, insécable, entre les guillemets à la française, les deux points, le point-virgule, les points d'exclamation ou d'interrogation et le mot. Les crochets et les parenthèses ne contiennent pas d'espace à l'intérieur, mais à l'extérieur.

On utilise exclusivement les guillemets à la française (« »), en prenant garde de placer une espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant. Les guillemets anglais doubles (" ") sont requis dans une citation de deuxième niveau, c'est-à-dire imbriquée dans une première citation.

7. Normes typographiques

Format : Document Word.

Police : Book Antiqua (BA), 11 pour le corps de l'article, 10 pour les citations.

Style : Normal

Reliure à gauche : 0 cm ;

Interligne : simple

Mise en page : custom size, 15/23 cm (File, Page setup, Paper size: custom size) ; marges : 2 cm (bas, haut, gauche, droite)

Corps du texte : police Book Antiqua 11, style Normal, justifié.

Retrait : gauche : 0 cm, droite : 0 cm ; à partir de la première ligne 0 cm ; suspension : 0 cm

Espacement : avant : 0 point, après : 0 point

8. Les tableaux :

Les tableaux sont titrés et insérés dans le texte, Book Antiqua (BA) 10. Pour chaque tableau, ne pas dépasser la moitié d'une

page de la revue ; sinon, il sera renvoyé en annexe à la fin de la bibliographie. Leur pertinence sera évaluée par les experts.

9. Notes de bas de page

Les notes en bas de page (police : Book Antiqua 10, suspension (hanging) 0,5 cm, Interligne simple). Ne sont acceptées que les notes qui apportent des informations complémentaires ou des précisions. Les références bibliographiques sont insérées directement dans le texte (voir **Citations**).

10. Bibliographie

▪ Format :

Corps du texte : police Book Antiqua 11, style Normal, justifié. Retrait : gauche : 0 cm, droite : 0 cm ; Interligne simple ; suspension : 0,5 cm

Espacement : avant : 0 point, après : 0 point

▪ Monographie :

Nom, Prénom (date). *Titre du livre* [date de la 1re édition]. Lieu : éditeur, «collection».

▪ Ouvrage collectif :

Nom, Prénom (éd. / éds) (date). *Titre de l'ouvrage*. Lieu : éditeur, « Collection » (si indiquée).

▪ Chapitre d'un ouvrage collectif :

Nom, Prénom (date). Titre de la contribution (pagination : pp. X-Y). In Prénom Nom (éd. / éds), *Titre de l'ouvrage* (pagination). Lieu : éditeur, « Collection » (si indiquée).

▪ Article :

Nom, Prénom (date). Titre de l'article. In *Titre de la revue*, n° x, *titre spécifique à ce numéro* (si indiquée), Prénom Nom (éd./éds), pagination (page de début et page de fin séparées par un tiret).

▪ Article de revue avec volume et numéro de fascicule (version imprimée) :

Nom, Prénom (année). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique, numéro du volume en italique* (numéro du fascicule entre parenthèses), numéros de pages.

▪ Revue complète (numéro spécial) (version imprimée) :

Titre du numéro ou du supplément ou du hors-série [Numéro spécial]. (Année). *Titre de la revue en italique, numéro du volume en*

italique (numéro du fascicule entre parenthèses).

▪ **Article de revue (version électronique) avec DOI:**

Article de revue issu d'un hors-série ou d'un supplément (version imprimée ou électronique) : Nom de l'auteur, initiale du prénom (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre)*, (h.s.) ou (suppl.), numéros de pages. <DOI>

▪ **Article de quotidien (version électronique) :**

Nom de l'auteur, prénom (Année, jour mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien*. <DOI> ou Accès adresse URL : <lien [Consulté le...]>.

▪ **Congrès/Colloque (publié) :**

Nom du ou des directeur(s), prénom(s) (dir.). (Année). *Titre du colloque : Actes ou Journées et lieu, date du colloque*. Lieu : Éditeur.

▪ **Contribution d'un auteur à un colloque (communication publiée) :**

Nom de l'auteur, Initiale du prénom (Année). Titre du document. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage. Nom de l'auteur (dir. ou éd.), *Titre de l'ouvrage : Titre du colloque : Actes ou Journées et lieu, date du colloque* (pp. du document s'il y en a). Lieu : Éditeur.

▪ **Ressources Internet :**

- Mettre la **référence** précise, le **lien** entre guillemets simples <...> et la **date** de consultation entre crochets [...].
- **Article** : Nom, Prénom (2010). Titre. Titre de la revue en *italique*. URL entre guillemets simples (<...[Consulté le...]>) ou <DOI>
- **Livre électronique avec DOI** : Nom, Prénom (Année). *Titre en italiques*. <DOI>
- **Livre électronique avec URL** : Nom, Prénom (Année). *Titre en italiques*. Le **lien** entre guillemets simples <... [Consulté le...] >.
- **Page ou Site Web** : Auteur ou Organisme (Année de publication). *Titre de la page consultée*. Date de la dernière mise à jour ou de copyright). Le **lien** entre guillemets simples <... [Consulté le...] >.

- **Texte législatif (version imprimée)** : *Titre et date d'adoption du texte de loi* ; Sigle (si existant), Recueil et Numéro.
- **Texte ou article législatif (version électronique)** : *Titre et date d'adoption du texte ou de l'article de loi* ; Sigle (si existant) ; Recueil et numéro ; Le **lien** entre guillemets simples <... [Consulté le...] >.
- **Thèse** : Prénom Nom, *Titre : sous-titre*, nombre de pages, tomaison, Type de diplôme : Discipline et spécialité : Université (et / ou autres précisions telles que la ville) : Année (date de soutenance). S'il n'y a pas de date de parution, mettre l'abréviation s.d. (*sine datum*) à la place de l'année.

10. Abréviations

Éditeur scientifique : (éd. ou éds.)

Sous la direction de : (dir.)

Numéro d'édition : (éd. ; par exemple : 2e éd.) :

Sans lieu de publication : *sine loco* (s.l.)

Sans nom de l'éditeur : *sine nomine* (s.n.)

Sans date : *sine datum* (s.d.)

L'abréviation des pages se fait différemment en fonction du type de document :

- pour les chapitres d'ouvrage collectif et pour les articles de la presse quotidienne, les pages sont indiquées avec l'abréviation «p.» pour une seule page consultée et «pp.» pour plusieurs pages. Exemple : p. 7 ou pp. 7-14 ;
- pour les périodiques (revue, magazine), les pages sont indiquées sans abréviation. Exemple : 7-14.

11. Bibliographie sélective

BLANCHARD, Gersende & ROGINSKY, Sandrine (2020). Introduction. Dossier - La professionnalisation de la communication politique en question : acteurs, pratiques, métiers. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 1(1), 5-12. <https://doi.org/10.3917/enic.029.0005>

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa & BLANCA, Rodríguez Bravo (2019). Présentation du dossier 2019. Une information scientifique, entre évaluation et médiatisation. *Les Enjeux de*

- l'information et de la communication*, 2(2), 5-11.
 <<https://doi.org/10.3917/enic.027.0005>>
- DIENG, Alioune (2020 a). Hybridité linguistique et réinterprétation de l'aventure ambiguë chez Fatou Diome. In *Réécriture et interprétation, Acta Iassyensia comparationis*, 26(vol.2), 51-62.
 <http://literaturacomparata.ro/Site_Acta/issues/aic26/06%20Dieng_Layout%201.pdf>
- DIENG, Alioune (2020 b). L'expérience de l'enrichissement dans les *Essais de Montaigne*. *Akofena, Revue scientifique des Sciences du langage, Lettres, Langues et Communication*, n°002, vol. 1, 353-370.
- DIENG, Alioune (2024). *Éthique et argumentation polémique*. Dakar: Presses Universitaires de Dakar (P.U.D.).
- ERMISSE, Gérard (1988). Les archives françaises à l'horizon de l'an 2000 (études rassemblées à l'occasion du XIe Congrès international des Archives. In *La Gazette des archives* (pp. 200-217), n°141, Actes du colloque de Paris, 22-26 août.
- FAIVRET, Jean-Philippe, MISSIKA, Jean-Louis, WOLTON, Dominique (1980). *L'Illusion écologique*. Paris : Seuil.
- GERSTLE, Jacques, PIAR, Christophe (2020). *La Communication politique*. Paris : Armand Colin, collection « U ».
- MATTELART, Tristan (2016). Déconstruire l'argument de la diversité de l'information à l'heure du numérique : le cas des nouvelles internationales. In *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2(2), 113-125.
 <<https://doi.org/10.3917/enic.021.0113>>
- SAEMMER, Alexandra (2008). Le texte résiste-t-il à l'hypermédia ? In *Communication & Langages*, n°155, 63-79.
- UNESCO (2017). Les Eaux usées : une ressource inexploitée. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau*.
- WOLTON, Dominique (1997). *Penser la communication*. Paris : Flammarion.

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'INFORMATION
(CESTI)
Avenue Cheikh Anta Diop, BP 5005, Dakar, Sénégal

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



Revue Africaine de Communication

Emails : cesti@ucad.edu.sn ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

ISSN : 3092-5630

e-ISSN : 3092-5614

**CODE D'ÉTHIQUE
DE LA
REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION**

1. De l'évaluation des contributions scientifiques

En ce qui concerne l'évaluation de chaque contribution, le Directeur de Publication et les membres du Comité de Lecture et de Rédaction de la Revue sollicite l'avis d'au moins deux évaluateurs, selon le système de double-blind peer review (double-aveugle). L'évaluation des textes soumis à la *Revue Africaine de Communication* (RAC) prend en examen leur contenu scientifique, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, de croyance et d'orientation académique ou politique des auteurs. Sans accord écrit de la part de l'auteur, le matériel inédit des manuscrits soumis à la Revue ne peut pas être employé pour d'autres recherches. Le Directeur de Publication, le Comité scientifique, le Comité de lecture et de Rédaction s'engagent autrement à ne diffuser aucune information concernant les textes à des fins différentes des évaluations, des révisions, de l'édition et de la publication. Les textes et leur contenu relèvent de la seule et entière responsabilité de leurs auteurs.

2. Des obligations du Directeur de Publication

Le Directeur de Publication veille à l'exécution et au respect scrupuleux de la Politique éditoriale et du Code d'éthique de la *Revue Africaine de Communication*. Il définit, en collaboration avec le Comité scientifique et le Comité de Lecture et de Rédaction, la thématique annuelle de la Revue et supervise le processus de lancement, d'évaluation, de révision et de publication de chaque numéro. Il est la personne morale et administrative de la Revue. Garant de la notoriété, mais aussi de la qualité, de la conformité et de l'effectivité des travaux et des manifestations scientifiques de celle-ci, le Directeur de Publication supervise la collaboration entre les différents comités de la Revue, les évaluateurs et les contributeurs. Enfin, il la représente dans les autres instances et manifestations scientifiques.

3. Des obligations du Comité scientifique

Le Comité scientifique est tenu de respecter la politique et les principes éditoriaux de la *Revue Africaine de Communication* et doit aussi se conformer aux dispositions légales en matière de diffamation, de violation du copyright et de plagiat. Pour les prises de décisions, le Directeur de Publication de la Revue collabore avec le Comité scientifique. Les deux instances sont responsables de la publication finale des articles.

4. Des obligations du Comité de Lecture et de Rédaction

Le Comité de lecture et de Rédaction relève et vérifie les informations concernant les erreurs, imprécisions, conflits d'intérêts ou plagiat à l'égard d'une contribution, qu'il communique immédiatement au Directeur de Publication de la Revue, qui, à son tour, les notifie à l'auteur. Il vérifie ensuite le respect des modifications et des corrections formulées par les évaluateurs selon les critères fixés par la Revue. Au cas contraire, la Revue s'engage à entreprendre les actions nécessaires : éventuellement, l'article sera retiré de la version finale du numéro lancé. De façon générale, le Comité de lecture et de Rédaction apporte son aide au Directeur de Publication et à son équipe dans la révision, l'édition et la publication des contributions.

5. Des obligations des Évaluateurs

L'expert sélectionné ne se jugeant pas qualifié pour l'évaluation, ou sachant ne pas être en mesure de respecter les délais indiqués, doit notifier la décision au Directeur de Publication de la Revue. Il ne doit pas accepter l'expertise d'une contribution scientifique dans le cas d'un conflit d'intérêts dû à un rapport de compétition, de collaboration étroite, etc. avec les auteurs. Le Directeur de Publication, le Comité scientifique et le Comité de lecture et de Rédaction s'engagent à traiter les textes reçus comme des documents confidentiels.

Les évaluateurs s'engagent, quant à eux, à exprimer leurs opinions et recommandations, à les argumenter, documenter et illustrer dans le strict respect du secret professionnel. En outre, ils éviteront de les formuler de façon blessante. S'ils remarquent des passages plagiés ou bidonnés, ils ont l'obligation d'en informer le Directeur de Publication de la Revue. L'évaluation doit être effectuée avec objectivité, professionnalisme et discréetion. Les informations contenues dans les documents évalués demeurent confidentielles et, en aucun cas, ne peuvent faire l'objet d'autre exploitation.

6. Des obligations des Auteurs

Les auteurs s'engagent à garantir l'originalité des contributions, leur non-soumission en vue d'une autre publication lors des phases d'évaluation et de révisions des contributions. Par leur simple participation au numéro, ils acceptent aussi à n'employer des contenus ou des expressions d'autres auteurs qu'en indiquant toujours la source référencée. Les textes soumis n'ont jamais été publiés comme documents protégés par copyright dans d'autres revues ou dans des ouvrages collectifs déjà publiés.

En envoyant une contribution, l'auteur/les auteurs acceptent que, si le texte est approuvé pour la publication, tous les droits économiques, sans limites d'espace et avec toutes les modalités et technologies existantes ou à venir, sont transférés à la *Revue Africaine de Communication*. Dans le cas où un auteur noterait des erreurs significatives, des incohérences ou des imprécisions dans le document scientifique publié, il doit immédiatement le porter à la connaissance du Directeur de Publication de la Revue et

coopérer pour la rétractation ou la révision de la contribution proposée.

7. Accès, Reproduction, Distribution, Diffusion et Partage des Contributions scientifiques

Les contributions scientifiques à la *Revue Africaine de Communication* (RAC) sont disponibles en accès libre sur le site: <https://rac.ucad.sn>. Elles sont également archivées à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et à la Médiathèque du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information.

Les auteurs cèdent tous les droits de reproduction, de publication et de diffusion de leurs contributions scientifiques à la RAC. Par conséquent, ils acceptent toutes modifications formelles liées aux contraintes de leur mise en page et de leur mise en valeur.

De plus, les contributions publiées par la RAC, ne pouvant faire en aucun cas l'objet d'une autre publication, sont autorisées sous la Licence CC-by-nc-nd (autorisation de partager, copier, reproduire, distribuer et communiquer l'oeuvre originale par tous moyens et sous tous formats, sans modifications, dans un but scientifique, pédagogique ou promotionnel, sauf à des fins commerciales).

Les auteurs doivent être crédités de la paternité de leurs contributions et la source indiquée. Ce droit à la paternité des contributeurs est scrupuleusement respecté en cas d'utilisation de leurs oeuvres (Prénom, Nom, titre de la contribution, Nom de la Revue, Numéro, Année de publication, N° de la page d'où est tiré l'extrait).

SOMMAIRE

<i>Avant-propos</i>	I-VII
<i>Les pratiques de la communication pour le développement au Sénégal : des radios éducatives rurales aux radios communautaires</i> <i>Communication practices for development in Senegal: from rural educational radios to community radio stations</i>	
<i>Yacine Diagne</i>	3-36
<i>Les enjeux stratégiques de la revue de presse en wolof au Sénégal</i> <i>The strategic stakes of the wolof press review in Senegal</i>	
<i>Mamadou Alimou Ba</i>	37-70
<i>Radios communautaires et acteurs de la coopération internationale au Burkina Faso : entre injonctions de développement et coopération</i> <i>Community radio stations and international cooperation actors in Burkina Faso: from cooperation to development injunctions</i>	
<i>Niangané Dasmane</i>	71-96
<i>La désinformation au Sahel : narrativité, performativité et fabrique de l'opinion</i> <i>Disinformation in the Sahel: narrative structures, performative dynamics, and the construction of public opinion</i>	
<i>Dao Dô dit Drissa</i>	99-115
<i>IA et désinformation au Burkina Faso : stratégies argumentatives de fabrique et de déconstruction des fake news générée par l'IA</i> <i>AI and disinformation in Burkina Faso: argumentative strategies of fabrication and deconstruction of AI-generated fake news</i>	
<i>Rabiatou Congo</i>	117-142
<i>L'usage des productions audiovisuelles dans les pratiques de communication des organisations de développement : le cas de l'ONG RAES avec la série C'est la vie !</i> <i>The use of broadcast productions in the communication practices of development organizations: the case of the NGO RAES and the series C'est la vie!</i>	
<i>Moussa Diop, Alioune Badara Gueye & Ngagne Fall</i>	145-166

L'émission éducative, une voie pour faire comprendre les obligations fiscales au Burundi

The educational program, a way to understand tax obligations in Burundi

Stany Ngendakumana, Gélase Nimbona & Mamadou Ndiaye.....167-190

Transformations économico-politiques des années 1990 et gouvernance des communications au Sénégal.

The impact of 1990s economic and political reforms on communications governance in Senegal

Mouhameth Bèye & El Hadji Malick Ndiaye.....191-217

AVANT-PROPOS

Ce numéro spécial de la *Revue Africaine de Communication* (RAC), édité dans le cadre de la célébration des 60 ans du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI), se propose d'étudier la problématique de la fabrique de l'opinion et, celle connexe, l'endogénéisation comme thématique de cristallisation, entre autres, l'émergence d'un leadership de rupture, porteur d'alternatives plurielles dont les médias sont à la fois acteurs et lieux d'expression.

Il s'agit, dans ces travaux de recherche, de s'interroger, au-delà l'apport spécifique des médias en tant que fabriques d'opinions, entre moult autres acteurs (partis politiques, instituts de recherche, ONG, associations de la Société civile, etc.), sur le processus global et historique qui a généré, au cours des dernières décennies, les grandes et multiples transformations enregistrées, ça et là, suite à des évolutions positives.

La réflexion porte aussi sur les diverses formes qu'ont pu épouser les stratégies adaptatives en Afrique, au cours de crises profondes, sources de régression et de résilience ; en particulier, dans cette partie du sous-continent constituée par les pays qui ont en partage la langue française. Dans cette perspective, l'analyse de la fabrique d'opinion dans un contexte d'émergence d'alternatives endogènes et de dynamique citoyenne en Afrique paraît essentielle.

En effet, la fabrique de l'opinion est un concept, dont l'origine remonte à une période lointaine (Blondiaux, 1998). Ce phénomène a réussi à se faire une place sur la scène politico-médiatique. Chomsky et Herman (2003) identifient les institutions, les lobbies, les multinationales et la presse, qu'ils qualifient de « quatrième pouvoir », comme les acteurs qui interviennent dans la chaîne de fabrication de l'opinion publique. De ce point de vue, la responsabilité de la presse dans la construction de l'opinion semble être mise en exergue du fait du caractère puissant de l'image, du son ou du texte.

L'analyse conceptuelle du terme « opinion » permet donc d'expliquer une certaine nuance, selon des auteurs tels que Pang et Lee (2008), qui considèrent l'opinion comme l'unité à laquelle il est possible d'attribuer une polarité négative ou positive, à l'opposé du « point de vue » ou du « positionnement », qui

reflètent un sentiment général qui se dégage. Cette précision met en lumière la complexité du niveau d'interprétation ou d'appréciation de ce concept. Habermas (1988) va plus loin en tentant de disséquer le qualificatif « publique » attribué à l'opinion. Selon lui, l'« opinion », dans sa dimension « publique » précisément, presuppose l'émanation d'un public éclairé, déployé dans l'espace « public ». D'où l'importance de prendre en compte l'évolution de ce concept. Almeida (2009) explique ainsi le processus de formation et de transformation de l'opinion publique en montrant l'importance qu'y joue la perception pour comprendre les dynamiques conceptuelles. C'est à cet effet que certains outils de mesure sont mis en place. De ce fait, les techniques de sondage d'opinion proposaient des méthodes quantitatives pour représenter l'état de l'opinion publique à un moment donné (par exemple, sondage d'opinion préélectoral) et prétendaient contribuer à une meilleure connaissance de la société (Ramdani *et al.*, 2011).

Dans ce numéro spécial de la RAC 2025, des chercheurs et des professionnels des médias et de la communication, à travers leurs travaux scientifiques en rapport avec l'impact des théories, des techniques et des moyens de l'information et de la communication, revisités dans la construction de l'opinion, analysent les enjeux et les acteurs qui interviennent dans la fabrique de l'opinion, mais aussi le rôle des médias dans un contexte d'émergence et de diversification des supports d'information et de communication grâce au développement du numérique.

Dans sa contribution, Yacine Diagne analyse l'évolution de la communication radiophonique comme instrument de développement au Sénégal depuis les années 1960. Elle examine la transition des radios éducatives rurales (RER), caractérisées par une approche descendante et prescriptive, vers les radios communautaires émergées dans les années 1990 dans le contexte de la libéralisation des ondes et qui privilégièrent une démarche participative et l'expression locale. Bien que ces deux modèles incarnent des conceptions apparemment opposées du développement, l'analyse révèle des continuités significatives en termes de dispositifs, d'acteurs et d'objectifs. La recherche interroge ainsi la portée démocratique réelle des radios

communautaires : constituent-elles une véritable rupture avec les logiques prescriptives des RER ou reproduisent-elles, sous un habillage participatif, les mécanismes antérieurs de communication verticale ? À travers une approche critique du cas sénégalais, l'auteure examine les modes d'organisation, les pratiques communicationnelles et les effets concrets de ces médias pour évaluer leur contribution effective à la démocratisation du développement rural au Sénégal.

Restant dans l'écosystème radiophonique, le texte du journaliste Dr Mamadou Alimou Ba s'intéresse aux enjeux stratégiques de la revue de presse en Wolof au Sénégal. En effet, prenant appui sur la théorie générale de l'analyse stratégique telle qu'étudiée par Crozier, cette étude montre comment la revue de presse, un genre apparemment anodin, s'est imposée comme l'un des genres journalistiques les plus stratégiques au sein de l'instance médiatique. Les stratégies des acteurs des médias (« animateurs de presse ») y sont directement évoquées avec la force perlocutoire de la langue wolof, comme support linguistique partagé, les éventuelles connivences avec les acteurs des autres champs (politique, économique et social) et les enjeux de pouvoir qui en découlent.

Dans la même veine, Niangané Dasmané se penche sur la relation entre les radios communautaires et les acteurs de la coopération internationale au Burkina Faso. Il part du constat que des organisations du Nord restent au cœur du contexte évolutif des radios communautaires burkinabè à travers des appuis. Des appuis conditionnés qui s'apparentent à des injonctions de développement, d'où l'intérêt de cerner les approches d'interventions adoptées par ces acteurs de la coopération. Son analyse qualitative des données a permis de constater que les appuis sont surtout de l'offre de programmes, qui permettent aux donateurs de transférer aux radios des savoir-faire et des modèles. Ces acteurs ont plus recours aux approches « clés en mains » qu'à celles participatives, mieux adaptées aux réalités desdites radios.

Dans un contexte de mutation technologique accélérée, marqué notamment par la percée fulgurante de l'intelligence artificielle, la circulation de fausses informations connaît une ampleur inédite. Celles-ci se diffusent aussi bien à travers les

médias traditionnels que via les plateformes numériques et les réseaux sociaux, brouillant les repères et fragilisant la qualité de l'information. L'exemple décrit par Dao Dô dit Drissa dans sa contribution témoigne de l'ampleur de ce phénomène inquiétant. En effet, il part du fait qu'entre 2020 et 2023, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont connu une succession de coups d'État, dans un contexte de forte crise politique et de contestation des relations avec la France. Ces événements ont été accompagnés d'une prolifération de fausses informations, particulièrement virulentes sur les réseaux sociaux numériques, qui ont contribué à reconfigurer l'opinion publique sahélienne.

À travers une approche croisée de la sémiotique narrative (Greimas) et de la pragmatique des actes de langage (Austin, Searle), cet article étudie comment ces récits falsifiés participent à la légitimation des pouvoirs militaires. En mobilisant des schémas actanciels simplifiés et des stratégies discursives perlocutoires, la désinformation ne se contente pas de mentir : elle agit sur les affects, performe des ruptures symboliques et favorise l'adhésion aux nouveaux régimes militaires.

Sur ce même registre, dans sa contribution, Rabiatou Congo analyse la production de la désinformation générée par l'intelligence artificielle (IA) au Burkina Faso, en particulier les contenus de type *deepfake*. Par le biais de l'argumentation dans le discours, il a examiné comment les *deepfakes*, qui sont des contenus générés par IA, constituent au Burkina Faso une nouvelle arme informationnelle participant à la fabrique d'opinions et comment ils sont déconstruits par Fasocheck.

Le corpus comprend quatre articles de fact-checking publiés par Fasocheck. En adoptant une approche discursive pour analyser la pratique médiatique de Fasocheck, cet article relève, en outre, que la désinformation par l'IA ne constitue pas seulement une manipulation technique, mais bien une arme cognitive et politique.

Outre la radio, les productions audiovisuelles constituent également un maillon essentiel dans la fabrique de l'opinion par le biais des ONG. Dans leur contribution, les chercheurs Moussa Diop, Alioune Badara Guèye et Ngagne Fall, relèvent que dans un contexte de saturation informationnelle et de diversification des canaux médiatiques, les organisations non

gouvernementales (ONG) cherchent à renouveler leurs pratiques de communication pour capter l'attention et susciter l'engagement.

Parmi les outils mobilisés, les productions audiovisuelles occupent une place croissante, car elles conjuguent information, émotion et persuasion. Leur article examine la manière dont l'ONG RAES (Réseau africain pour l'éducation, la santé et la citoyenneté) mobilise la série « C'est la Vie ! » comme dispositif de médiation narrative au service du changement social et comportemental. À partir d'une méthodologie qualitative combinant analyse de contenu, observation et entretiens semi-directifs avec les responsables de l'ONG, l'étude met en lumière les logiques de construction des récits audiovisuels, leurs ancrages symboliques et leurs effets sur les représentations sociales. L'analyse révèle une stratégie communicationnelle fondée sur le *story telling*, le recours au numérique et l'éducation par le divertissement (*edutainment*). Ces dispositifs, conçus à partir d'un corpus scientifique et d'un dialogue avec les communautés locales, permettent à l'ONG de produire une communication plus participative, intégrant à la fois la persuasion émotionnelle et la médiation culturelle.

À partir d'un article intitulé « l'émission éducative, une voie pour faire comprendre les obligations fiscales au Burundi », Ngendakumana Stany, Gélase Nimbona et Mamadou Ndiaye étudient la contribution des émissions éducatives à la compréhension des obligations fiscales. Ils rappellent que la création de l'Office Burundais des Recettes (OBR) en 2010 a inauguré une nouvelle ère d'administration fiscale ayant pour priorité essentielle la mission de faire comprendre aux contribuables leurs obligations fiscales à travers les médias. Cet article explore l'impact de l'émission audiovisuelle Bafashekumenya dans l'appropriation des obligations fiscales au Burundi. À travers l'analyse des contenus de l'émission et les réponses des contribuables, il ressort de cette étude que ce programme facilite la compréhension des enjeux fiscaux par les contribuables burundais.

Dans ce pays où la culture fiscale est encore en développement, l'émission Bafashekumenya représente une approche novatrice pour améliorer la sensibilisation des

contribuables. L'analyse conclut qu'elle émerge comme un outil essentiel pour améliorer la culture fiscale au Burundi. De ce fait, il est essentiel de montrer que l'OBR doit la renforcer en améliorant ses stratégies et en s'assurant que tous les contribuables la reçoivent. Cela passerait par les systèmes de collaboration OBR-Médias selon le modèle de partenariats formalisés entre les médias et les autorités fiscales. Quant aux contenus, l'OBR travaillerait sur les besoins réels des contribuables, notamment les nouvelles mesures fiscales qui touchent directement les économies des ménages.

Enfin, dans leurs travaux, Mouhameth Bèye et El Hadji Malick Ndiaye analysent les transformations économico-politiques des années 1990 et la gouvernance des médias et des télécommunications au Sénégal. Dans leur article, ils étudient l'ambivalence des réformes des années 1990 dans le secteur des communications au Sénégal (télécoms et médias), en interrogeant simultanément l'affaiblissement de la souveraineté économique de l'État sénégalais et le regain de dynamisme induit par la libéralisation/privatisation, afin de requalifier le rôle du public.

La méthode repose sur une analyse documentaire thématique (textes juridiques et réglementaires, rapports institutionnels, archives de presse, travaux académiques), articulée à une comparaison télécoms/médias et à un *process-tracing* historique reliant décisions, dispositifs et effets. Les résultats indiquent, d'une part, un déplacement de leviers de pouvoir et de rentes hors du périmètre budgétaire national, d'autre part, une modernisation rapide : essor du mobile, baisses tarifaires, investissements massifs.

En définitive, les travaux présentés dans ce numéro spécial de la RAC 2025 suivant les différentes approches utilisées par les auteurs permettent de mieux appréhender le processus de fabrication de l'opinion avec le rôle fondamental des pouvoirs publics, des ONG, des supports d'information et de communication dans un contexte de forte transformation digitale et de prolifération des *fake news*.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALMEIDA, Nicole (2009). *L'opinion publique*. Paris : CNRS Éditions. <<https://doi.org/10.4000/books.editionscnrs.13801>>
- BLONDIAUX, Loïc, (1998). *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*. Paris : Éditions Le Seuil. 601p.
- CHOMSKY, Noam ; S. HERMAN, Edward (2003). *La fabrique de l'opinion publique*. Paris : Éditions Serpent à plumes. 330 p.
- HABERMAS, Jurgen (1988). *L'Espace public*. Paris : Édition Payot. 332p.
- EENSOO-RAMDANI, Egle ; BOURION, Evelyne ; SLODZIAN, Monique ; VALETTE, Mathieu (2011). De la fouille de données à la fabrique de l'opinion. Enjeux épistémologiques et propositions. In *Les Cahiers du numérique*, 7 (2), 15-39. DOI : <doi.org/10.3166/LCN.6.2.15-39>
- PANG, Bo ; LEE, Lillian (2008). Opinion Mining and Sentiment Analysis. In *Information Retrieval*, 2, 1-135. <<https://doi.org/10.1561/1500000011>>
- WOLTON, Dominique (2001/2). La communication, un enjeu scientifique et politique majeur du XXIe siècle. In *L'Année sociologique*, vol. 51, 309-326.

Pr Alioune DIENG
Dr Abdou DIAW

APPROCHES PARTICIPATIVES
&
RADIOS

LES PRATIQUES DE LA COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT AU SÉNÉGAL : DES RADIOS ÉDUCATIVES RURALES AUX RADIOS COMMUNAUTAIRES

COMMUNICATION PRACTICES FOR DEVELOPMENT IN SENEGAL: FROM RURAL EDUCATIONAL RADIOS TO COMMUNITY RADIO STATIONS

Yacine Diagne

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

yacine12.diagne@ucad.edu.sn

Résumé

Cette étude analyse l'évolution de la communication radiophonique comme instrument de développement au Sénégal depuis les années 1960. Elle examine la transition des radios éducatives rurales (RER), caractérisées par une approche descendante et prescriptive, vers les radios communautaires émergées dans les années 1990 dans le contexte de la libéralisation des ondes, qui privilégièrent une démarche participative et l'expression locale. Bien que ces deux modèles incarnent des conceptions apparemment opposées du développement, l'analyse révèle des continuités significatives en termes de dispositifs, d'acteurs et d'objectifs. La recherche interroge ainsi la portée démocratique réelle des radios communautaires : constituent-elles une véritable rupture avec les logiques prescriptives des RER ou reproduisent-elles, sous un habillage participatif, les mécanismes de communication verticale antérieurs ? À travers une approche critique du cas sénégalais, cette étude examine les modes d'organisation, les pratiques communicationnelles et les effets concrets de ces médias pour évaluer leur contribution effective à la démocratisation du développement rural au Sénégal.

Mots-clés : Sociologie politique, Communication pour développement, Radios éducatives rurales, Radio communautaire, Démocratisation.

Abstract

This study analyses the evolution of radio communication as a tool for development in Senegal since the 1960s. It examines the transition from rural educational radio stations (RER), characterised by a top-down and prescriptive approach, to community radio stations that emerged

in the 1990s in the context of the liberalisation of the airwaves, which favour a participatory approach and local expression. Although these two models embody seemingly opposing conceptions of development, the analysis reveals significant continuities in terms of mechanisms, actors and objectives. The research thus questions the real democratic scope of community radio stations: do they constitute a genuine break with the prescriptive logic of RERs, or do they reproduce, under a participatory guise, the previous mechanisms of vertical communication? Through a critical approach to the Senegalese case, this study examines the organisational modes, communication practices and concrete effects of these media in order to assess their effective contribution to the democratisation of rural development in Senegal.

Keywords: Political sociology; Communication for development; Rural Educational Radios; Community radio; Democratisation.

Introduction

Depuis les années 1980, la communication s'est imposée comme un élément essentiel des politiques de développement au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, particulièrement dans les zones rurales confrontées à la pauvreté et à l'exclusion politique. Face à ces enjeux, les institutions de développement et les gouvernements africains ont fait de la radio leur outil de communication privilégié. En plus de n'être pas chère, elle est accessible dans les zones les plus isolées. Les radios pour le développement s'inscrivent dans deux histoires distinctes. D'abord, les radios éducatives rurales (RER), conçues après l'indépendance (1965) pour transmettre des conseils techniques sur la santé ou l'agriculture de manière verticale, en s'appuyant sur l'expertise d'institutions comme l'Organisation des Nations-unies pour l'Éducation la Science et la Culture (UNESCO). Ces radios fonctionnaient selon un principe direct : les spécialistes concevaient les contenus et elles les diffusaient vers les populations rurales. L'objectif était de moderniser les pratiques en apportant les « bonnes informations » à des communautés considérées comme manquant de connaissances « utiles » pour leur développement. Ces initiatives étaient

soutenues par des partenaires techniques et financiers internationaux.

Ensuite, les radios communautaires ont émergé à partir des années 1990 avec la libéralisation des ondes. Elles promettent une approche différente ancrées dans la vie locale, elles sont animées par des « gens du coin » et diffusent en langues locales. Leur ambition est de donner la parole aux communautés, d'encourager les débats locaux et de renforcer l'engagement citoyen. Cette évolution, qui s'appuie sur une vision plus participative et horizontale de la communication, s'est faite avec le soutien d'ONG, de bailleurs de fonds internationaux, mais aussi de l'État sénégalais pour « décentraliser l'information ». Dans le discours, c'était une vraie rupture avec l'approche précédente. On est passé d'un système où les institutions internationales se contentaient de diffuser leurs connaissances en considérant les populations comme des récepteurs passifs, à contre-courant d'une approche qui fait davantage confiance aux communautés locales pour créer et échanger leurs propres savoirs.

Toutefois, ces radios communautaires, souvent présentées comme innovantes, reprennent beaucoup d'éléments de leurs prédécesseurs. Dans bien des cas, elles s'appuient sur les mêmes structures, collaborent avec les mêmes partenaires et poursuivent des objectifs de sensibilisation similaires. Cette continuité soulève des questions fondamentales. Les radios communautaires sénégalaises s'émancipent-elles des logiques prescriptives des RER avec un changement profond dans la conception de la communication pour le développement ? S'agit-il plutôt d'une mise à niveau des anciens outils dans un nouveau vocabulaire participatif plus à la mode sans transformation des pratiques ? Ces questions deviennent pertinentes dans un pays où les politiques de développement mettent l'accent sur la participation citoyenne, la protection environnementale et la lutte contre la pauvreté. Ainsi, il devient essentiel de comprendre ce qui se joue réellement derrière ces supports locaux. En s'appuyant sur l'expérience sénégalaise et

une enquête effectuée de 2006 à 2012¹, cet article se propose d'analyser le fonctionnement de ces deux modèles radiophoniques qui reflètent des visions très différentes de ce que devraient être la communication et le développement. Le premier a privilégié la transmission d'informations jugées utiles ; le deuxième a misé sur l'expression spontanée et l'échange horizontal entre citoyens et pouvoirs publics.

L'objectif est de déterminer, à partir de l'analyse de la radio Oxy'Jeunes, si les radios communautaires offrent une véritable alternative démocratique, ou si elles perpétuent, sous une forme différente, les mêmes logiques descendantes que les anciennes RER.

1. La quête d'un communautarisme communicationnel à Pikine

Oxy'Jeunes se présente comme une radio émanant de la volonté de la communauté des jeunes de Pikine de se doter d'un dispositif qui leur appartient et dans lequel ils peuvent se reconnaître. C'est un moyen de porter vers les autorités du pays leurs plaintes et leurs désirs à réaliser, tout en faisant partie des acteurs de cette réalisation. Pikine est une « ville champignon » (Collignon, 1984 : 572 - 582) improvisée, au développement anarchique. Sa population est issue majoritairement de l'exode rural et du déplacement vers la périphérie des citoyens les plus pauvres de Dakar (les « déguerpis² »). De ce fait, Oxy'Jeunes

¹ Certains interlocuteurs ont changé de fonction depuis mon enquête qui s'étend sur la période 2006 à 2012. Pour faciliter la lecture, j'utilise les fonctions qu'ils occupaient. L'exploitation différée de ce matériau se justifie par la pertinence scientifique de la période étudiée, qui constitue un moment charnière du paysage médiatique sénégalais, marqué par l'émergence de chaînes privées, l'affirmation des chroniqueurs politiques et les premiers signes de polarisation de l'espace public. L'analyse rétrospective permet ainsi de replacer les discours recueillis dans une perspective diachronique, afin de saisir continuités, ruptures et recompositions dans le champ journalistique.

² Crée par l'administration sans aucun statut ni vision à long terme, elle n'est pour les premiers migrants qu'un lieu d'attente pour les « déguerpis » et un site de transit pour les migrants qui sont soit des

apparaît, tout au moins à ses débuts, comme porteuse d'un idéal de renouveau médiatique et politique. Si les Pikinois ont joué un rôle - dont il faudra apprécier la réelle mesure par-delà cette image légendaire - dans sa création, cette radio doit surtout son existence et ses caractéristiques à la rencontre de quelques projets des fondateurs, avec le soutien et la participation active d'une ONG canadienne - Développement et Paix.

Les objectifs et la stratégie d'Oxy'Jeunes résultent d'un compromis entre le projet de cette ONG et celui des pionniers qui en assureront par la suite la direction. Les motivations et les attentes de *Développement et Paix* et des fondateurs sont différentes quant au modèle de radio à développer, ainsi que son ancrage et son appropriation communautaires, les usages politiques qu'en feraient les Pikinois. De ce fait, l'appropriation symbolique de la paternité d'Oxy'Jeunes, les conditions financières, la sélection des animateurs et leur formation-relèvent d'un compromis originel plus favorable au projet des fondateurs, plus proche d'une radio professionnalisée qu'à celui de l'ONG, attachée à un modèle de radio plus « profane ». Les pratiques des acteurs sociaux étant fortement déterminées par les institutions dans lesquelles elles s'inscrivent (Neveu, 2009), les enjeux, les pratiques et les discours qui découlent de la création d'Oxy'Jeunes ne peuvent être compris que s'ils sont replacés dans leur environnement social et institutionnel. Il s'agit alors d'analyser le moment de création de la radio et les conditions de son « invention » par ses fondateurs.

1.1. Entre gouvernance locale participative et professionnalisation : genèse d'une radio communautaire à Pikine

Ce sont des associations locales de jeunes de Dakar qui, au début des années 1990, ont eu l'idée de créer une radio communautaire dans le département de Pikine. Grâce à leur

saisonniers effectuant des aller-retours entre le village et la capitale, soit des temporaires à la recherche des voies et moyens pour leur projet de migration internationale. Hormis les Sénégalaïs, la commune est habitée également par une forte communauté guinéenne et maure.

réseau associatif international, elles sont entrées en contact avec Développement et Paix spécialisée dans le soutien aux radios communautaires, considérées comme des outils privilégiés de lutte contre la pauvreté et de mise en œuvre des politiques locales. Le processus de création est alors entré dans une phase plus structurée. Son développement a fait émerger un groupe de quelques personnes issues des associations qui se sont imposées comme des leaders, en raison de leur formation et de leur attachement au monde de la communication et aux projets de développement locaux. C'est entre le modèle « pur » de radio communautaire porté par l'ONG, fondé sur une appropriation complète par les membres de la communauté, d'une part, et un modèle plus faible laissant plus de place à la professionnalisation des animateurs, plus proche d'une radio commerciale ordinaire dans ses usages, d'autre part, que le compromis s'est constitué.

L'histoire reconstituée par les principaux acteurs de la radio - Développement et Paix et le groupe des fondateurs - met en avant d'abord le rôle des premiers dirigeants, puis celui de l'ONG canadienne. En réalité, selon le responsable des finances d'Oxy'Jeunes et Panos (Ly, 2010), l'idée de radio communautaire à Pikine est un projet antérieur donc à sa création (1990). Cette initiative a été lancée par des associations de jeunes Pikinois composées de catégories sociales très diverses : étudiants, jeunes chômeurs, membres ou non de partis politiques. Ces acteurs étaient majoritairement issus du mouvement *Set Setal* (littéralement : « rendre propre »), regroupés dans un ensemble appelé Forum jeunesse Sénégal (FOJES). Ce mouvement spontané de la jeunesse de Dakar, lancé en 1987, visait la rénovation du cadre urbain par des actions culturelles bénévoles et collectives. Il a exercé une influence importante sur la jeunesse pikinoise. Il faut préciser que cette idée de radio était associée à un projet de développement économique assez flou, fondé sur la conviction qu'il fallait que les jeunes de Pikine « prennent leur destin en main » pour construire une alternative à la seule stratégie qui leur paraissait alors possible : l'émigration clandestine.

Ainsi, le projet de radio communautaire a été exposé à des associations canadiennes lors du Forum mondial de la jeunesse tenue à Dakar en 1991. Et ce sont ces associations canadiennes qui ont, selon les mots du responsable des finances à Oxy'Jeunes, « vendu » l'idée à Développement et Paix. Cette phase est donc dominée par les associations locales de jeunes. Toutefois, dès l'entrée en scène de l'ONG en 1999, notamment à l'occasion de la sélection des premiers animateurs et de leur formation, les associations disparaissent pratiquement de l'histoire d'*Oxy'Jeunes*. La forme que la radio va prendre ainsi que le choix des acteurs locaux engagés sont en porte-à-faux avec le compromis initial. Par conséquent, la formation des premiers animateurs, moment de professionnalisation, est aussi un moment de dépossession pour les initiateurs du projet.

1.2. Transferts de capitaux et professionnalisation communautaire : Développement et Paix, un levier stratégique dans la structuration d'*Oxy'Jeunes*

L'ONG Développement et Paix est un acteur puissant à la fois de l'univers de l'aide internationale et du monde des radios communautaires. Fondée en 1967 par les évêques, les laïcs et le clergé canadiens dans « le but de combattre la pauvreté dans les pays du Sud et promouvoir une plus grande justice dans le monde¹ ». Elle est l'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique au Canada et membre de Caritas International. Elle a toujours fonctionné grâce à l'appui financier de l'Église catholique canadienne et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle constitue un modèle de ces « multinationales du cœur » décrites par Pech (2004) : « Développement et Paix soutient dans 70 pays 15 000 initiatives locales dans des domaines de l'agriculture, de l'éducation, de l'action communautaire, de la consolidation de la paix et de la défense des droits humains. » Le financement des radios communautaires est un élément essentiel de son programme

¹ Entretien 9 février 2011 avec la chargée de Programmes Afrique pour Développement et Paix.

d'appui aux pays en voie de développement comme le déclare Barr (2001), Président directeur général du Conseil canadien de la coopération internationale : « L'appui à la démocratisation est essentiel à l'efficacité de l'aide. Développement et Paix a mis en œuvre un programme [...] de renforcement de la société civile dans 26 pays en partenariat avec des radios communautaires, des associations de femmes, etc. ».

Le choix de la radio Oxy'Jeunes occupe une place centrale dans la stratégie de l'ONG au Sénégal, qui lui a donné, en effet, les contours d'une expérience pilote visant à la construction d'un prototype de radio communautaire appelée à être dupliqué dans d'autres localités. Oxy'Jeunes est ainsi devenue, grâce à son soutien, une radio-école communautaire, une sorte de pépinière de gestionnaires et d'animateurs de radio spécialisés dans le modèle de média communautaire et dispensant un enseignement différent des écoles de journalisme classiques tels que le Centre des Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI), créé en 1965 avec l'appui de l'UNESCO, et l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC), fondé en 1996 par le premier groupe de presse privé Sud Communication.

Par l'inscription de la création de la radio dans un projet de radio-école, l'ONG canadienne a voulu donner une portée que l'on pourrait qualifier de conceptuelle à Oxy'Jeunes. En effet, elle devait être la radio dont les principes de fonctionnement se rapprocheraient le plus possible de ceux d'une radio communautaire et permettraient de préciser les conditions de sa mise en œuvre pratique dans un contexte non rural. En tant que radio-école, Oxy'Jeunes n'avait pas pour but de former des animateurs dont les compétences et les dispositions sociales individuelles étaient similaires à celles des radios privées et publiques. Au cœur de ce concept de radio communautaire, l'ONG a ainsi placé la question de la professionnalisation des animateurs et celle, corrélative, de la délégation de la communication à des professionnels de la communication au sein d'une communauté.

2. Communication participative et empowerment local : la vision de Développement et Paix

Les entretiens effectués avec la chargée des programmes Afrique de Développement et Paix et les animateurs de la radio (2006 – 2011) font bien apparaître le modèle de radio communautaire que l'ONG entend promouvoir. Trois caractéristiques sont mises en avant comme conditions de son appui au projet. D'abord, la radio doit être une initiative de la communauté. Ensuite, le partenariat avec ses acteurs, en premier lieu les responsables, doit reposer sur une vision commune. Enfin, elle doit être un outil d'émancipation de la population.

L'initiative communautaire comme fondement du modèle radiophonique. Initiative d'un groupe de jeunes de Pikine qui veulent disposer d'un moyen pour s'unir, se faire entendre et agir de façon complètement autonome, la radio que Développement et Paix entend promouvoir est une émanation de la communauté au service de sa propre émancipation politique comme le souligne la chargée de Programmes Afrique de l'ONG :

Un groupe de jeunes à Pikine s'est mobilisé pour revendiquer leur rôle dans le développement local. Rejetant l'exil comme seule perspective, ils ont voulu s'organiser et se faire entendre à travers une radio. Développement et Paix a décidé de les soutenir, voyant en leur démarche un exemple d'engagement citoyen en phase avec sa propre vision du développement par la base.

La construction d'un ethos partenarial. L'ONG ne recherche pas *a priori*, pour mettre en œuvre son projet, de professionnels formés dans les écoles spécialisées ou ayant de l'expérience, ni même des individus dotés d'un certain capital culturel ou scolaire. Ce qui compte d'abord pour elle, c'est ce qu'elle appelle la « vision », une « philosophie » de base partagée avec ses partenaires ; ou l'esprit, ce que les sociologues appellent l'*ethos* ou encore, plus généralement, la culture. Et cet esprit commun doit être tourné exclusivement vers les couches sociales les plus démunies. La programmation précise des émissions n'est pas la première préoccupation de l'ONG :

Développement et Paix n'intervient pas dans la grille des programmes. Nous discutons sur certains sujets, la vision, les bons coups, les orientations globales et les projets vus d'ailleurs. Ces échanges portent sur les enjeux du pays, mais jamais sur une émission. On essaie de limiter l'ingérence.

Le modèle de communication de Développement et Paix illustre une approche éthique et participative du développement communautaire. L'ONG n'intervient pas dans la grille des programmes, mais privilégie les échanges stratégiques, limitant ainsi son ingérence éditoriale. Cette posture s'inscrit dans une logique de communication sociale et de gouvernance participative, en cohérence avec les approches théoriques de Bourdieu (2001) sur les champs sociaux, où l'influence s'exerce sans contrôle direct. Elle relève également des modèles de développement endogène, favorisant l'autonomie et l'appropriation locale des projets.

2.1. La communication participative comme levier des dynamiques de développement local

Au cours de l'entretien, la chargée des programmes Afrique de l'ONG met l'accent à plusieurs reprises sur les liens entre la radio et la population, et plus spécifiquement, les « pauvres », et sur le fait que Développement et Paix n'a pas de relation directe avec les États ni même les organisations internationales :

L'objectif de Développement et Paix est de permettre aux populations de s'exprimer sur les questions qui les concernent. Le fait de faire une radio dans les langues locales est très innovateur, c'est rejoindre les populations par les moyens qui leur ressemblent. Cette approche est en adéquation avec nos croyances, c'est un vecteur d'*empowerment*.

A contrario, les raisons propres à Oxy'Jeunes que la chargée de programmes Afrique de Développement et Paix évoque pour justifier l'arrêt de l'appui à la radio de l'ONG en 2011 traduisent en creux les attentes, la vision du compromis initial et les composantes de la stratégie de l'organisation. Elle considère, d'une part, que la gestion interne n'est pas aux standards qu'elle attend, d'autre part, que l'ancrage communautaire n'est pas suffisant :

Oxy'Jeunes est une radio communautaire en raison de son implantation au sein d'une communauté locale et des liens qu'elle entretient avec les associations culturelles dont certains membres sont des animateurs. Ensuite, elle s'intéresse aux problèmes des Pikinois. Toutefois des limites subsistent au niveau de l'ancrage communautaire dans la gouvernance interne.

Le responsable des finances d'Oxy'Jeunes confirme, dans les mots mêmes du monde des radios communautaires, l'importance attachée par l'ONG à la dimension d'appropriation et d'ancrage communautaire : « les seuls critères du soutien de l'ONG étaient l'appropriation et l'ancrage communautaires ». Elle est ainsi moins attachée aux contenus des programmes diffusés par les radios qu'elle soutient qu'au type de lien entre Oxy'Jeunes et ses auditeurs. Cette orientation s'inscrit dans la conception du développement fondée sur la participation locale et l'*empowerment* communautaire, où la communication est envisagée comme un processus d'émancipation plutôt que comme une simple transmission d'informations. Elle s'inscrit dans la lignée des travaux sur la communication participative (Capra, 2007 : 135-144), qui définissent les médias communautaires moins par leurs contenus que par les dynamiques sociales et relationnelles qu'ils engendrent.

Dans cette perspective, la radio communautaire n'est pas envisagée comme un simple dispositif de communication et de diffusion d'informations, mais comme un vecteur de lien social et un instrument de mobilisation collective.

L'ONG se montre ainsi moins attachée aux contenus diffusés qu'au type de rapport social que la radio entretient avec sa communauté d'auditeurs. Elle soutient Oxy'Jeunes non pas pour son influence médiatique au sens classique, mais pour sa capacité à devenir une institution sociale, un espace d'intégration, de délibération et de cohésion locale. L'objectif est de renforcer un mode de communication horizontal, fondé sur la participation directe des citoyens à la production et à la circulation des savoirs locaux.

L'approche promue par Développement et Paix repose ainsi sur la notion d'usage (Le Grignou, 2003), c'est-à-dire la manière dont les acteurs sociaux s'approprient la radio et l'intègrent à leurs pratiques quotidiennes – plutôt que sur celle d'effets, centrée sur la réception des messages et leurs impacts cognitifs ou comportementaux. En soutenant financièrement, techniquement et moralement le fonctionnement de la radio, l'ONG cherche avant tout à consolider le modèle de développement communautaire qu'elle promeut : un modèle dans lequel la communication devient un levier d'action collective, un outil d'autonomisation et un facteur d'émancipation locale.

2.2. Le modèle des ONG éthiques : les sources d'inspiration doctrinale du modèle de Développement et Paix

Cette conception de l'appui de l'ONG est au croisement de deux courants : la tradition religieuse dans laquelle Développement et Paix s'inscrit ; la doctrine établie en matière de radio communautaire.

En effet, Développement et Paix fait partie des ONG que nous appelons « éthiques », c'est-à-dire celles qui fondent leur aide plus sur le partage de valeurs communes avec ceux qu'elle aide que sur la définition précise d'objectifs communs. Elle fonde son action en faveur des radios communautaires sur l'éthique des acteurs, leur sens du devoir moral (de charité) à l'égard des « pauvres » et sur le salut par l'action individuelle de ceux qui aident comme de ceux qui sont aidés. Il est même possible, sans trop d'exagération, de mettre en correspondance directe les idées exprimées par la charge de programmes Afrique dans l'entretien - formulées dans un lexique laïcisé, largement tiré de celui des radios communautaires – avec les concepts fondamentaux de la religion catholique (bien commun, subsidiarité, esprit commun, etc.) à laquelle se rattache l'ONG. Ainsi, l'initiative spontanée de la création de la radio par les jeunes, emprunte beaucoup au vocabulaire de la « révélation ». La nécessité de l'esprit commun entre les

partenaires n'est pas éloignée autant qu'il peut y paraître de l'idée de foi commune et de communion spirituelle. Le secours qui doit être porté au pauvre fait écho à l'obligation de charité de la religion chrétienne.

Par ailleurs, la volonté de dissémination de l'expérience d'Oxy'Jeunes par l'extension de la radio en radio-école renvoie au messianisme et à l'apostolat. Enfin, la croyance dans la nécessité pour tous les acteurs, les responsables de la radio comme les populations, de préserver leur autonomie pour réussir ou s'émanciper de leur condition illustre la notion de salut individuel. Le vocabulaire utilisé n'est certes pas celui de la religion catholique, mais le sont les thématiques présentées comme fondatrices et les questions traitées notamment du point de vue de leur tonalité morale, spirituelle et individuelle. Ce modèle ancré dans la charité chrétienne, par d'autres mots, d'autres représentations, d'autres croyances, rejoint la foi proclamée des autres promoteurs d'Oxy'Jeunes dans le développement économique et social par la démocratie citoyenne et leur idéal d'ascèse et de dévouement militant. Tel est le fondement bâti d'un commun accord sur le terrain de leur rencontre : un *ethos* commun, au moins en apparence.

Cependant, s'il peut constituer la condition d'une action commune, il porte en lui, par son idéalisme, nombre de malentendus potentiels et de nombreuses opportunités de jeux tactiques des acteurs de la radio. Le champ des radios communautaires au Sénégal constitue, au sens Bourdieusien, un espace social restreint où interagissent des acteurs partageant des valeurs communes tout en poursuivant des intérêts différenciés. Structuré par des logiques simultanées de solidarité et de rivalité, il articule la défense d'un modèle radiophonique alternatif à des luttes symboliques et matérielles pour l'accès aux ressources, à la reconnaissance professionnelle et à la légitimité. Ces intérêts communs et ces luttes intestines se manifestent dans la diversité des modèles de radio communautaire. Identiques par certains aspects, qui les distinguent collectivement de la radio ordinaire, ils sont différents par d'autres, qui traduisent les

clivages internes au champ. Les différents acteurs promeuvent et veulent imposer, selon une logique d'imposition des visions et divisions du monde étudiée par Bourdieu (2001) dans son analyse de la lutte symbolique, le modèle le plus conforme à leurs intérêts et valeurs.

Le modèle de radio communautaire que l'ONG Développement et Paix veut soutenir est, dans ses lignes directrices, très proche de celui qui est aujourd'hui défendu par les associations professionnelles (ARPAC, AMARC, URAC, PANOS), les organisations culturelles internationales comme l'UNESCO, et certains chercheurs en sciences sociales (Boulc'h, 2008). Ce « modèle pur » se distingue des autres radios (Gagnon, 1996) par ses principes de fonctionnement, visant à donner la parole aux « sans voix », à représenter les opprimés et à constituer un outil de libération et de développement face aux formes variées de domination.

De la sorte, comme critères fondamentaux définissant ce type de radio, l'UNESCO (1997) retient l'accès, la participation et l'autogestion des membres de la communauté : « Les radios communautaires sont porteuses d'un espoir nouveau et peuvent offrir de nouveaux horizons de liberté. Elles sont à même d'insuffler le désir d'agir et par-dessus tout de s'organiser pour le changement ». Selon l'institut PANOS, une radio est dite communautaire lorsqu'elle favorise la participation des citoyens et défend ses intérêts en répondant aux exigences de la majorité. Il faut aussi que « l'espoir demeure toujours sa priorité » (IPAO, 1997). Aucune « dictature », aussi douce soit-elle, n'est tolérée ; la musique n'est pas imposée par les distributeurs et les paroles de tout un chacun sont entendues sans discrimination ni censure.

Enfin, selon Fraser et Estrada (2001) de Communication Project, les radios communautaires sont des radios libres, indépendantes, laïques, attachées aux droits de l'homme et attentives à l'environnement socioculturel et économique de la communauté où elle est implantée. Elles sont plurielles et pluralistes et refusent la communication marchande. Elles ont un statut associatif, un fonctionnement démocratique et un

financement cohérent à but non lucratif (IPAO, 1997). Les acteurs qui soutiennent ce modèle de radio au Sénégal se trouvent principalement dans la mouvance de ces associations professionnelles :

Une radio communautaire appartient à une communauté d'où émanent les comités de programmation et de gestion. Seuls les émetteurs doivent être propriétaires, c'est fondamental. Elle n'est pas seulement « on fait de la radio pour ». Elle doit être faite avec les communautés et leur ressembler¹.

Cet extrait introduit un concept fondamental que l'on retrouve dans la théorie de la démocratie et de la représentation qui est celui de « ressemblance » ou de « similitude » sur lequel les travaux de Manin (1996) sur le gouvernement représentatif et la démocratie directe met l'accent. Si, pour des raisons pratiques, la délégation des fonctions publiques est inévitable, au moins la procédure de désignation des délégués doit être telle que les délégués « ressemblent » aux délégués, afin que le collège des représentants soit dans un rapport de « similitude » avec celui des représentés ; ce qui justifie et implique le recours au tirage au sort des représentants. Transposée dans le domaine de la radio communautaire, de façon sans doute involontaire par l'ancienne présidente de l'AMARC, cette idée implique que la radio communautaire, si elle ne peut être faite par la communauté elle-même, doit être faite par des personnes qui ressemblent aux membres qui la composent.

Par ailleurs, l'accent est mis sur la propriété, la gestion et la production pratique des émissions par la communauté. Les notions larges et vagues, telles que participation ou éducation, utilisées par les responsables politiques et les institutions de développement, sont remplacées par des concepts plus précis et abstraits, comme appropriation et inclusion : « La radio communautaire part du principe que dans une approche participative et inclusive, la minorité doit avoir un espace d'expression » (Babacar Diouf, secrétaire général de l'URAC).

¹ Entretien en 2009 avec Eugénie Rokhaya Aw, ancienne présidente de l'AMARC (2009) et ancienne directrice du CESTI (2005 - 2011).

Les animateurs des radios communautaires rurales retiennent les modèles les plus proches des responsables des organisations professionnelles (AMARC, Institut PANOS), notamment lorsqu'ils évoquent l'origine communautaire, endogène de la radio, qui, à leurs yeux, la distingue radicalement des radios créées sur une initiative externe quelles que soient les bonnes intentions affichées par leurs initiateurs : « c'est une radio créée par la communauté et dirigée par celle-ci »¹ Aussi, « lorsque la communauté s'approprie la radio, elle en fait sa chose »² à tel point que la communauté peut être définie non pas en soi, de façon externe à la radio, mais en relation à la radio. Ainsi, la communauté d'ancrage est peut être définie comme l'ensemble des personnes qui font la radio ; elle s'oppose à la notion de « public » en tant que communauté indifférenciée des auditeurs. De ce point de vue, la radio *Penc Mi Fm*, à Fissel, créée en 1996 par trois organisations agricoles locales avec l'aide d'*Oxfam* Grande Bretagne, est sans doute la radio communautaire rurale la plus proche de ce modèle pur de radio communautaire.

2.3. Oxy'Jeunes : entre professionnalisation des fondateurs et appropriation communautaire

Les conditions dans lesquelles Oxy'Jeunes a été créée sont difficiles à reconstituer, car les acteurs s'attachent à la présenter comme l'émanation directe des jeunes de Pikine afin d'en tirer un profit symbolique en assimilant sa mise en place à une véritable légende. Ainsi, ce récit – au sens fort du terme – présente une large part d'ombre. Néanmoins, il semble correspondre à la réalité sur un point : après l'expropriation des initiateurs, quatre individus³ ont pris une part active à sa mise en place pratique ; ils en deviendront les responsables après 1999.

¹ Entretien 11 novembre 2009 avec Grégoire Guy Roger Yakouto, chef de la radio rurale locale Ouest Terre, Bénin.

² Entretien en mai 2009 avec Babacar Diouf, secrétaire général de l'URAC.

³ Il s'agit du coordonnateur, du responsable des programmes, du responsable de la promotion et des relations publiques, et du responsable des finances.

Tous diplômés¹ issus de la classe moyenne sénégalaise, ces nouveaux responsables venus d'ailleurs sont séparés des jeunes de Pikine par un gouffre social et culturel du fait de leur âge (leur moyenne d'âge est de plus de 35 ans), de leur statut de non résident et du manque de complicité avec la jeunesse pikinoise.

Militants politiques actifs de petites formations de la majorité de gauche (Parti socialiste à l'époque) et de l'opposition (Parti Démocratique Sénégalais à l'époque) - le responsable des programmes est ancien membre de l'URD (Union pour le renouveau démocratique), ancien chef de desk politique (1999-2002), ancien secrétaire permanent de la CDP/ *Garap Gui* (Convention des démocrates et des Patriotes) - ils entretiennent des liens étroits avec les responsables politiques, comme le révèle incidemment l'ancien député - maire de Pikine : « J'ai autorisé l'installation de la radio au Complexe culturel Léopold Sédar Senghor parce que j'ai de bons rapports avec ses dirigeants, le père du coordonnateur est un ami d'enfance² ». De plus, les responsables d'*Oxy'Jeunes* ont leurs entrées dans les institutions officielles : la mairie de Pikine a collaboré au départ du projet en fournissant les locaux : « L'ancien maire de Pikine, Demba Seck (1993-2009) a facilité toutes nos démarches administratives³ ».

Leurs intérêts personnels pour le projet, directement liés à leur passé scolaire et leur trajectoire professionnelle anticipée, ne sont pas principalement et directement liés à ceux des Pikinois. Le groupe de fondateurs du projet est « intéressé avant tout par le journalisme ». Ils inscrivent leur projet de radio dans une

¹ Le coordonnateur détient un DESS en Information Communication et une maîtrise en Droit des affaires ; le responsable de la promotion et des relations publiques et coordonnateur de la radio-école communautaire a une maîtrise en Économie ; le responsable des programmes a un master en Finances; l'ancien chef de desk politique (1999-2002), qui est venu se joindre au groupe des fondateurs très rapidement et a participé activement à ses premières réalisations, a un baccalauréat en comptabilité.

² Entretien en mai 2009 avec Mamadou Kabirou Mbodj, ancien député maire de Pikine (1962-1993).

³ Entretien en juillet 2009 avec l'ancien chef de desk politique d'*Oxy'Jeunes*.

perspective de conquête d'une position dans le champ médiatique en général, bien au-delà du champ des radios communautaires, en reprenant une expression spécifique du monde médiatique propre à l'arracher du monde ordinaire des intérêts professionnels - le paysage médiatique : « Oxy'Jeunes s'est très vite positionnée dans le paysage médiatique sénégalais comme radio leader ». Ils expriment ainsi une ambition professionnelle avouée et, surtout, formalisée dans la forme d'un projet rationnel - un « plan » comme le raconte l'ancien chef du desk politique à Oxy'Jeunes (1999-2002) : « Tous les animateurs avaient un plan de carrière même si nous aimions Pikine et la radio. C'est pour réaliser mes ambitions de devenir un vrai journaliste que j'ai accepté la galère au début ». Mis à part le coordonnateur, aucun des autres responsables n'a reçu de formation en journalisme. Ils n'ont pas non plus d'expérience antérieure dans un média. Par-là, ils se distinguent fondamentalement des créateurs des autres radios et de ceux des autres groupes multimédias sénégalais. Leur volonté de réussite est toutefois présentée comme subordonnée à un projet militant dont il importe, sous prétexte qu'il coexiste de façon conflictuelle avec un projet d'ascension sociale, de ne pas mettre *a priori* en cause l'authenticité, comme le dit l'ancien chef de desk politique : « les Pikinois s'intéressaient à notre travail¹ ». Loin de surgir spontanément de la communauté, comme une expression de sa volonté de libération et d'émancipation, le projet est construit indépendamment de Pikine et des jeunes Pikinois. Une autre communauté aurait pu être choisie par les mêmes promoteurs. Pikine a été choisie dans le cadre d'une programmation indépendante de la ville. Au départ les intentions s'étaient portées sur toute la région de Dakar, d'après le coordonnateur et cofondateur d'Oxy'Jeunes :

La ville de Pikine n'est pas déterminante dans la création d'Oxy'Jeunes. Au départ le projet n'était pas exclusivement pour la banlieue mais pour toute la région de Dakar, la radio

¹ *Ibid.*

pouvait s'installer n'importe où. Nous sommes là parce que les Pikinois se sont accaparés du projet.

Un autre choix évidemment aurait donné au projet un caractère tout à fait différent sur le plan des visées sociales et politiques. Si, sans doute, aucun véritable calcul n'a été réalisé, une démarche organisée a été suivie sur le modèle d'une étude de marché. Cette démarche visait à saisir les opportunités offertes sur le plan stratégique par la décentralisation combinée à la libéralisation des ondes, d'une part, sur le plan tactique par les élections présidentielles de 2000, d'autre part.

Les autres médias n'avaient pas donné d'espace aux Pikinois. Pourtant Pikine constitue un vivier électoral, donc les citoyens devaient avoir un dispositif d'expression et de contre-pouvoir pour les élections présidentielles (2000). La radio dans sa forme d'organisation et de programmation, était un outil de plaidoyer pour faire face aux défaillances de la décentralisation.

Les fondateurs placent d'emblée leur réflexion dans la perspective d'un plaidoyer. Ils lui donnent une forme pré-adaptée à la logique de la promotion du projet devant une ONG susceptible d'être intéressée par le financement des radios communautaires. Cette tonalité marketing de la réflexion prospective fait apparaître l'actualisation par les fondateurs des connaissances acquises dans leurs études, tournées vers le commerce et les affaires. Ils vivent la création de la radio comme une expérience leur permettant d'exercer leur capacité d'anticipation fondée sur des données objectives (de nouveaux besoins, la décentralisation, etc.). Cette inclination à recourir aux catégories de pensée et de perception du monde social propre au marketing s'observe également dans le sens du credo des « pères » de la radio. Formés à la communication dans des cursus visant à inculquer une approche gestionnaire et commerciale de la vie sociale, ils ont choisi de façon professionnelle le nom Oxy'Jeunes en raison des sentiments et impressions inconscients qu'il pouvait inspirer : « Oxy'Jeunes est un jeu de mot qui signifie redonner la vie et l'espoir. Il fallait ainsi créer une démarche

inverse avec des perspectives pour empêcher aux jeunes de partir ailleurs¹ ».

Pour les fondateurs d'Oxy'Jeunes, Pikine représentait un type d'audience perçu comme professionnellement défavorable, susceptible de freiner leur stratégie individuelle d'ascension sociale dans les milieux intellectuel, journalistique et du développement. Ce jugement est contrebalancé par la valorisation symbolique de la jeunesse, intégrée au nom de la station, perçue comme une catégorie sociale incarnant l'espoir et relativement neutre sur le plan des appartenances sociales, donc porteuse d'un potentiel d'image pour la marque radiophonique. Cette logique de distinction, rétrospectivement assumée par les fondateurs : « On avait imprimé une marque à Oxy'Jeunes et les Pikinois s'identifiaient à la radio » (entretien, fondateur). Le concept communicationnel et politique de radio communautaire devient dans cette logique managériale comme un style de produit commercial. Le choix de Pikine, motivé par sa marginalisation et les stéréotypes qui l'affectent, souligne ainsi l'extériorité à la fois objective et subjective des fondateurs envers la communauté. Cette distance s'accompagne d'une empathie et d'une volonté d'engagement, fondées sur la reconnaissance du dynamisme culturel et associatif de la ville : « C'est pour gommer cette image et montrer la force de la banlieue que nous avons choisi Pikine » (entretien fondateur).

Le faible degré d'endogénéité du processus de création de la radio par rapport à la population entraîne que sa réussite est vécue par les fondateurs comme une bonne fortune, « une chance », bref, comme un « coup » commercial. « Nous avons la chance que les Pikinois considèrent la radio comme leur bien ». Alors que son succès avait été appréhendé comme un défi à soi-même et aux intérêts établis du champ à la conquête duquel ils sont partis. « Personne ne nous croyait capables de mener le projet à bout. Certains confrères se moquaient de nous en disant : des jeunes qui veulent faire du journalisme sans formation ni

¹ Entretien juillet 2009 avec un fondateur d'Oxy'Jeunes.

expérience ». La distance sociale objective entre les animateurs et la communauté est corrélative d'une distance affective entre ces animateurs et la radio. Ainsi, avant d'être un professionnel des médias, a fortiori un journaliste, le fondateur le plus engagé dans Oxy'Jeunes, puisqu'il est le responsable de la programmation et de la production, se définit d'abord comme un « développeur », c'est-à-dire un entrepreneur.

Les figures sociales et professionnelles que dessinent les caractéristiques individuelles des fondateurs ne correspondent pas aux profils que l'on pourrait associer aux exigences d'appropriation de la radio par sa communauté d'ancrage. Toutes ces caractéristiques les condamnent à la conquête d'une position de challenger dans le champ journalistique, dont la réussite est subordonnée à la promotion d'une nouvelle manière - une innovation - de faire le métier de patron de presse ou de journaliste. La principale caractéristique donnant aux fondateurs un ancrage communautaire est leur appartenance à des associations locales, naturellement en position dominante de leader et parfois hors de Pikine :

Tous les fondateurs étaient des leaders d'associations, le responsable du marketing est le président de l'Organisation départementale de coordination des activités de vacances (ODCAV) de Dakar. Pour être dans la coordination ou journaliste à la radio il fallait être membre d'une association¹ (entretien fondateur).

Il est, certes, difficile de reconstituer le modèle de radio communautaire dont était porteur le groupe de fondateurs au moment de la création d'Oxy'Jeunes. Il est toutefois possible de s'en approcher à partir des entretiens que nous avons eus avec eux peu de temps après la création de la radio, en 2006. Les vues sur le modèle de radio qu'ils souhaitent promouvoir apparaissent lorsqu'ils comparent le projet d'Oxy'Jeunes aux radios commerciales ordinaires (pour montrer en quoi il en diffère sans être totalement étranger) et au modèle de radio communautaire développé par les associations professionnelles

¹*Ibid.*

et *Développement et Paix*. Beaucoup plus que le projet de l'ONG, celui des fondateurs est ainsi soumis à des tensions internes dues aux deux tropismes divergents (vers le modèle pur de radio communautaire ou vers un modèle faible, plus associatif que communautaire).

2.4. L'approche politique des fondateurs d'Oxy'Jeunes

Contrairement à *Développement et Paix*, dont l'approche s'enracine dans une éthique de la communication et une logique d'accompagnement, les fondateurs d'Oxy'Jeunes développent une conception très finaliste et très politique de la radio communautaire. Ce dernier trait de leur conception intègre la vision d'une radio communautaire dans une perspective de développement de la démocratie participative (Diagne, 2014) et d'expression citoyenne selon les conceptions : « À travers un exercice démocratique et participatif, il fallait apprendre aux gens à prendre la parole pour participer à la gestion de la cité¹ » (entretien fondateur).

Leur projet répond à un triple objectif : « combler le déficit de parole publique à Pikine, renforcer la communication entre les organisations de base et rompre le monopole médiatique des élites politiques et syndicales² ».

Dans cette perspective, la radio devient un instrument d'émancipation permettant aux citoyens - jeunes, femmes, associations - de participer activement à la gestion de la cité à travers la prise de parole publique. Ce positionnement s'inscrit dans les théories de la communication participative pour le développement (Capra, 2007 : 135 - 144), qui conçoivent le média comme un espace de dialogue et d'apprentissage collectif.

Cependant, la participation communautaire reste épisodique et conditionnée par la professionnalisation des animateurs, révélant une tension persistante entre l'idéal participatif affiché et la logique gestionnaire qui structure la pratique quotidienne

¹*Ibid.*

²*Ibid.*

des radios associatives. Les fondateurs privilégient un modèle hiérarchique et professionnel, affirmant qu'« une radio communautaire ne veut pas dire anarchie » et qu'elle doit rester performante malgré ses moyens limités.

Le modèle d'Oxy'Jeunes se distingue du modèle commercial par son ancrage communautaire, même si la délégation et l'autorité interne rapprochent certains aspects de la radio privée. Pour les acteurs internes, le modèle « pur » constitue la référence, tandis que certains acteurs périphériques (ONG, responsables politiques, associations) tendent à l'assimiler au modèle privé, par pragmatisme ou scepticisme. Cette tension illustre l'opposition entre vision normative et usages pragmatiques, marquant la singularité de l'approche d'Oxy'Jeunes.

2.5. La stratégie utilitariste d'*Oxfam* pour le développement et la communication ciblée

L'ONG Oxfam, spécialisée dans le développement, est, comme Développement et Paix, très engagée dans les radios communautaires au Sénégal. L'ONG cible principalement les femmes, les jeunes et les enfants, dans le but de promouvoir des moyens de subsistance durables et le respect des droits fondamentaux (Cohen, 2004 : 379-397). Elle a soutenu la création de radios telles que *Penc Mi* de Fissel et Manooréé FM, « La Voix des Femmes », dont la ligne éditoriale « Femme et développement » sensibilise sur des enjeux tels que la scolarisation des filles, l'excision, le VIH/SIDA ou la pauvreté. Présente au Sénégal depuis 1984, Oxfam a également contribué à des campagnes comme « No Dirty Gold » (2004), combinant financement, équipement et formation des animateurs pour vulgariser des informations techniques et sensibiliser les populations.

Si Développement et Paix adopte une approche éthique, valorisant l'initiative et l'appropriation communautaire, Oxfam suit une logique utilitariste et proactive. Elle utilise la radio comme instrument de mobilisation, de sensibilisation et d'information, ciblant des publics précis et assurant un encadrement éditorial renforcé pour atteindre des objectifs

stratégiques, notamment sur les industries extractives. Dans cette perspective, les radios communautaires deviennent des outils d'action sociale et politique, visant à favoriser la participation citoyenne et la démocratie participative : « En renforçant les médias communautaires à travers des formations spécialisées, Oxfam contribue à faire émerger la problématique des projets miniers dans le débat public et à favoriser l'implication citoyenne¹ » (entretien chargé de communication d'Oxfam).

Ainsi, si Développement et Paix privilégie une action « par les pauvres », fondée sur l'autonomie et l'initiative locale, Oxfam met en œuvre une action « pour les pauvres² », orientée vers l'efficacité communicationnelle et l'impact stratégique. La radio communautaire devient pour Oxfam un instrument de communication ciblé, aligné sur ses objectifs de développement, plutôt qu'un simple espace d'expression ou de participation communautaire.

2.6. La radio communautaire vue par les pouvoirs publics : un outil d'intermédiation dans une démocratie à distance

Selon Ndiaga Niang, maire de Thiaroye-Sur-Mer, « une radio communautaire éduque les populations [...]. Elle doit permettre aux élus de rendre compte et d'informer les citoyens³ ». Ainsi, les responsables politiques mettent en avant les fonctions pédagogiques, voire éducatives, et informationnelles de la radio communautaire. Ils la conçoivent avant tout comme un outil d'intermédiation entre eux et les électeurs. Elle doit permettre aux élus d'informer les citoyens sur leur action et, au plus, les obliger à « rendre compte⁴ ». Elle est aussi un canal de « remontée

¹ Entretien en juin 2009 avec le chargé de communication du Bureau régionale d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest.

²*Ibid.*

³ Entretien en mai 2009 avec Ndiaga Niang, maire de Thiaroye-Sur-Mer.

⁴ Entretien en mai 2009 avec Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord (2002-2009).

d'information¹ » sur l'opinion de leurs mandants qui brise l'isolement du pouvoir et - à la limite - un moyen d'exprimer des critiques. « C'est une radio qui doit jouer un rôle important dans le développement de la localité par l'information et l'éducation² ».

À leurs yeux, la circulation de l'information se doit d'être naturellement « de haut en bas » - conformément aux lignes hiérarchiques de la conception de la démocratie représentative qui est la leur et des Radios éducatives rurales (RER). Elle peut aussi se faire - exceptionnellement - « de bas en haut », mais dans le cadre d'un droit d'interpellation respectueux des positions sociales afin de porter à leur connaissance ce que la distance entre eux et leurs électeurs - inévitable mais légitime à leurs yeux - ne leur permet pas de connaître. La radio communautaire doit réduire le fossé de savoir naturel entre ceux qui ont les compétences pour exercer les responsabilités collectives - et qui ont été désignés pour ces compétences - et ceux sur qui elles s'exercent. Elle rapproche ceux « d'en haut » et ceux « d'en bas » sans porter atteinte à la distance sociale qui les sépare, au principe de distinction qui le fonde. Bref, elle corrige le caractère fatallement et irrévocablement aristocratique de la démocratie représentative.

La principale menace pour le projet de radio incarné par Oxy'Jeunes est la puissante force d'attraction que constituent pour ses dirigeants et ses animateurs les acteurs dominants du champ des radios communautaires, notamment les ONG « utilitaristes ». Comme, en retour, le modèle de radio communautaire développé par Oxy'Jeunes conditionne, par la modalité de l'ancrage communautaire qu'il suppose, la capacité de la radio à s'émanciper des formes de communication produites par ce système. Plus l'ancrage communautaire sera fort, plus l'usage par les Pikinois d'Oxy'Jeunes sera différent de l'usage des RER.

¹ Entretien en mai 2009 avec Pape Malick Hann, maire de Pikine-Ouest.

² Entretien en mai 2009 avec Mamadou Kabirou Mbodj, ancien député maire de Pikine (1962-1993).

Cependant, un système de contraintes externes pèse sur la concrétisation de leur projet par l'ONG et le groupe des fondateurs. Il s'agit de la réglementation des radios communautaires imposée par les pouvoirs publics, arrêtée au moment de la libéralisation et revue ultérieurement, de façon confuse. Elle figure dans le cahier des charges des radios communautaires. Elle est particulièrement restrictive puisqu'elle repose sur deux interdictions sans contrepartie, ni financière, ni réglementaire : interdiction de faire de la politique (article 18) et interdiction de recourir au financement par la publicité (article 19). De ce fait, il est nécessaire d'analyser les raisons pour lesquelles l'État sénégalais a adopté une attitude aussi coercitive, ce qui amène à étudier l'histoire des radios communautaires - ou de leurs ancêtres, les RER – au Sénégal et tout particulièrement l'expérience ancienne de l'émission « Dissoo ». Cette émission à but pédagogique et développementaliste très proche d'une radio communautaire a montré aux gouvernements d'alors le potentiel contestataire, voire subversif, d'une telle radio et d'un tel usage de la communication radiophonique dans les politiques de développement.

3. Le projet pédagogique de L'UNESCO pour les paysans

Sous un strict régime de parti unique¹ et d'extrême censure de la presse, le Sénégal a expérimenté à la fin des années soixante l'une des toutes premières formes de radio communautaire sous la forme de la RER « Dissoo » (Cassirer, 1974 ; Ndiaye, 1969 ; Bourgeois, 1976 : 26 - 39 ; Tudesq, 1983). Le pays affrontait une crise structurelle de la culture de l'arachide qui occupe dans son économie (80 % des exportations) et son équilibre sociale (le secteur employait 87 % de la population active et couvrait la moitié des terres végétales) une place centrale. En effet, le secteur

¹En 1962 le gouvernement a été fortement déstabilisé par une opposition violente entre le premier ministre – Mamadou Dia – et le président Senghor sur la stratégie de développement économique du pays et, au-delà sur la nature du régime politique, entre un modèle socialiste entièrement collectiviste et un modèle autoritaire fortement dirigiste qui s'est achevé par l'élimination du premier et la consolidation définitive du pouvoir du second.

de l'arachide emploie une grande majorité de la population active, assure l'essentiel des ressources en devises du pays et constitue la base économique du Mouridisme (Copans, 1988) avec lequel le parti unique au pouvoir (UPS) a passé une alliance sans laquelle il ne pourrait assurer sa domination politique et sociale. Cette crise agricole constraint le gouvernement à déployer une stratégie fondée sur la modernisation du secteur et le développement des techniques productivistes appuyée sur la construction d'une usine d'engrais chimique et la formation des agriculteurs aux nouvelles méthodes agricoles. S'est greffé alors, un programme de développement avec l'Unesco, un projet pilote pour l'éducation des adultes aux multiples facettes - pédagogique, culturel, politique, économique -utilisant la radio comme média de transmission du savoir.

Toutefois, la capacité du projet à permettre une libre expression des auditeurs a été parfois mise en doute. Des remontées écrites des auditeurs, il était attendu des suggestions, des compléments, des questions sur les conseils prodigues ou les recommandations suggérées, certainement pas des doléances ou des manifestations de mécontentements contre l'administration ou des puissances économiques. La circulation de l'information devait être verticale, du haut vers le bas, et les remontées devaient seulement favoriser cette polarité mais ne certainement pas s'y substituer pour en inverser le sens.

3.1. Le spectre de « Dissoo » RER : le dispositif de réception

Le mot « dissoo » signifie en wolof :

se rencontrer autour d'un sujet d'intérêt commun, d'une situation conflictuelle ou d'un malentendu quelconque dans un climat d'égalité, de fraternité et de tolérance mutuelle pour arriver à un accord durable apte à consolider les sentiments de considération ou d'amitié des deux parties.

Selon Boubacar Sock, créateur de la Radio-éducative, « c'est pour rester fidèle aux vertus du dialogue et de la palabre des sociétés africaines que les responsables des émissions ont choisi ce nom ». Elle rencontra un tel succès auprès des paysans qu'elle leur permit grâce à l'usage proprement politique qu'ils en ont fait de mettre un terme à la mauvaise gestion économique de l'office

public, l'Office national de coopération et d'assistance au développement (Casswell, 1984) ; Diop, 2003), en théorie à leur service.

L'originalité est de structurer la réception selon un modèle prédefini rigide propre à susciter une écoute non passive mais au contraire réactive des auditeurs. Quatre-vingt postes récepteurs ont été alloués par la radio suisse normande à des villages (environ 800 000 habitants) du bassin arachidier qui regroupe les régions de Thiès, Diourbel et Sine Saloum, zone où l'arachide était la principale activité agricole. L'écoute de ces émissions diffusées de 20 h à 22 h par la radio d'État (Chaîne nationale) deux ou trois fois par semaine se faisait collectivement dans le silence le plus complet en plein air ou *Penthie*¹ (Ndiaye, 1969) avec les villageois assis sur des nattes ou à même le sol en demi-cercle autour du poste. D'après l'enquête de Fara Ndiaye (1969), le jour de l'émission, l'animateur et le secrétaire qui sont désignés par les villageois préparent l'écoute en rappelant aux membres du groupe qu'une émission sera diffusée le soir. À quelques minutes de la diffusion, le « gardien du poste » met en place le récepteur et l'animateur installe les membres autour du poste. Ces « radios-clubs » - concept imaginé par l'UNESCO - visaient à accroître la concentration des auditeurs jugés d'ordinaire très distraits et à permettre la discussion sur le contenu des messages et la concertation sur les suites pratiques qu'il convenait de donner aux recommandations implicites ou explicites qu'ils recelaient. Au terme de l'écoute et de la discussion - ce point est fondamental - les paysans-auditeurs avaient la possibilité de mettre par écrit leurs commentaires et de les transmettre aux organisateurs du projet et aux responsables de l'émission à la radio nationale (à l'époque Office de Radiodiffusion Télévision du Sénégal), qui devaient en communiquer publiquement la teneur lors des émissions suivantes.

¹ Le mot « penthie » peut être traduit également en wolof par « arbre à palabre ».

Ayant un objectif d'abord éducatif, le projet de la RER développé par « Dissoo » se centrait sur les modifications de l'écriture et de la rhétorique journalistiques que pouvaient entraîner l'instauration d'une écoute collective et la création d'un « retour » des auditeurs sur les émetteurs. L'application au projet « Dissoo » des outils analytiques utilisés pour étudier l'écriture journalistique (Neveu, 2009) montre que les principales attentes concernaient la pédagogie, la fonction « phatique » et l'*elocutio*. Ce modèle fait apparaître le fait que le projet n'entrevoit pas la possibilité que les auditeurs interviennent dans le choix des thèmes ni dans les principes de son exposition, l'agenda ou la programmation, l'*inventio* et le *dispositio*. Les groupes d'écoute de « Dissoo » étaient davantage considérés comme un moyen pédagogique devant favoriser l'appropriation des connaissances transmises par les animateurs de l'émission à des auditeurs considérés comme peu armés intellectuellement pour les recevoir que comme moyen de libérer la parole des paysans. Mais on n'invite pas sans conséquences des citoyens longtemps privés du droit de s'exprimer et souffrant d'une grave crise économique à prendre la parole.

3.2. Prise de pouvoir communicationnel des paysans : le débordement du dispositif

Les limites posées par les promoteurs du projet ont été vite transgressées. Les « vannes ouvertes » (UNESCO, 1974), des récriminations longtemps contenues sont exposées publiquement aux dirigeants. Les cultivateurs sont intervenus sur le choix des thèmes en évoquant des problèmes étrangers aux questions programmées (nouvelles technologies, désertification de l'agriculture administration et gestion des coopératives) et que les animateurs ne souhaitaient pas programmer : le caractère imposé, extérieur et hostile à leur égard des coopératives agricoles qui inspirent à certains un sentiment de haine : « Nous disons que si la coopérative était une personne, on allait la tuer ». Ils ont appelé à la libéralisation du marché : « Laissez les commerçants venir se mettre à côté des coopératives pendant deux ans et vous saurez aussitôt qui est le meilleur ». Même la

politique familiale et le non-respect du code de la famille (notamment de l'interdiction des dépenses abusives) en 1969, ont été critiqués publiquement par les paysans :

La loi sur le code familial n'a jamais été respectée dans notre arrondissement par les autorités et les grands commerçants.

Nous demandons un châtiment exemplaire pour des gens qui font du gâchis surtout lors des mariages. Montrez cette lettre aux autorités compétentes pour mettre de l'ordre.

Les paysans dénonçaient des violences et humiliations subies :

« Nous paysans, travaillons 8 mois sur 12 pour ne gagner que moins de 15 000 francs (15 euros). Et si nos dettes ne sont pas entièrement réglées, on nous jette au *Secco*¹, nous saupoudre et nous bat ». Ils exigeaient le respect de leur dignité : « sommes-nous donc inférieurs aux fonctionnaires ? Sont-ils plus citoyens que les paysans ? ». Les paysans auditeurs ont, en quelque sorte, développé le répertoire de la réaffirmation de soi. Surtout, ils ont politisé l'outil et n'ont parlé pour ainsi dire que de politique. Le point sans doute le plus fondamental de cette expérience réside dans « la prise de pouvoir communicationnel » des auditeurs. En dépit de leur exclusion de l'organisation de l'émission, ils ont investi l'organisation du dispositif de leur participation afin de limiter les détournements de sens. Débordant la fonction phatique, ils ont investi les fonctions de l'*inventio* et de l'*elocutio* (Neveu, 2009). « Nous entendons très rarement les réponses aux lettres écrites et on ne sait pas pourquoi. Nous vous demandons, quand on vous écrit une lettre, de la lire intégralement, de nous répondre sur tous les points demandés et non à moitié ».

Les paysans-auditeurs n'ont pas voulu cantonner l'émission à l'analyse techniciste des nouvelles technologies et de leur incidence sur leur niveau de vie à laquelle ils étaient invités. Ils ont élargi l'angle d'approche à l'analyse des mécanismes par lesquels se reproduisent leur pauvreté et la crise de l'agriculture

¹ Un « *Secco* » est un lieu de collecte de l'arachide pour les coopératives. Cet endroit pouvait également servir de « prison » pour les paysans qui ne s'acquittaient pas leurs dettes et ils étaient souvent pulvérisés d'insecticides.

pour les petits agriculteurs. Ils ont ainsi évoqué le favoritisme dans les coopératives – qui permettait à certains de ne pas rembourser les dettes – qui minait le fonctionnement de ces coopératives. Ainsi ils ont développé une analyse détaillée et précise des rapports de force entre les différents participants de la filière arachidière contrôlée par l’État : les petits agriculteurs, les gros agriculteurs (les marabouts), les responsables des coopératives et l’ONCAD. Même s’ils étaient eux-mêmes apeurés par leur propre témérité, les « profanes » se sont révélés être de redoutables « initiés » :

Le cultivateur n'a que ses produits pour se nourrir, et vous suggérez de lui donner les produits et le matériel au compte-goutte chers camarades, ce n'est pas bon pour l'économie. L'économie du Sénégal comme vous l'avez tracée, c'est augmenter le salaire des fonctionnaires, le prix du riz, les marchandises. Le cultivateur mange du riz et s'habille comme les autres. Par contre le kilo de l'arachide est en baisse, ce n'est pas normal. Si nous osons vous écrire cette lettre, c'est que vous avez demandé notre avis.

3.3. Les enseignements tirés par les responsables politiques

La leçon tirée par les élites administratives était qu’un tel dilemme ne devait plus jamais se représenter. Cette expérience a profondément marqué les esprits des dirigeants et laissé des traces durables dans les rapports de l’État avec les médias. En effet, « Dissoo » a montré que ces types d’émission pouvaient devenir des instruments directs de contestation de l’ordre social et de la paix politique, en dehors de toute médiation et de tout cadre institutionnalisé de contestation et de lutte politique. Effets ou non de cette émission, les décisions qui ont été prises à la suite de cette expérience ont été particulièrement favorables aux « petits agriculteurs ». La réorientation de l’agriculture vers les productions vivrières a été abandonnée ; le système des coopératives et de l’ONCAD ont été réformés après l’organisation de rencontres entre les pouvoirs publics et le monde agricole du bassin arachidier ; et enfin un système de régulation des prix a été mis en place, la dette accumulée par les

« petits agriculteurs » a été annulée. Les responsables de la filière ont manifesté beaucoup d'hostilité à l'endroit d'un moyen de communication considéré par eux comme un moyen de dénonciation dirigé contre eux personnellement. Un moyen qui selon eux permettait à des agriculteurs « illettrés », regardés comme les obstacles à la modernisation de la filière - à cause, selon eux, de leurs traditions et incompétences techniques - d'adresser directement au sommet du pouvoir leurs doléances et de développer des analyses qui ne pouvaient être écartées sans discussion. Le Président de la République, Léopold Senghor, à qui toutes les lettres ont dû être communiquées, sommé de prendre parti s'est rallié à la cause de l'émission en déclarant : « Je n'ai le choix qu'entre la dictature et le dialogue et j'ai choisi le dialogue. Il faut même entrer dans la contestation » (Ndiaye, 1969).

Bien que ce modèle ait parfois donné des résultats en termes de sensibilisation, ses limites sont vite devenues évidentes : faible appropriation par les communautés, messages perçus comme venant de l'extérieur voire condescendants, ignorance des savoirs locaux et des dynamiques sociales propres à chaque territoire. Face à ces échecs, une demande de communication plus participative allait émerger quelques décennies plus tard, portée par de nouveaux acteurs sur le terrain, et qui prendrait la forme des radios communautaires. Des communautés ont ultérieurement tenté de créer des radios rurales sur le modèle de Dissoo. Ces expériences ont subi des pressions politiques du pouvoir central qui en les discréditant auprès de leur « communauté d'audience » potentielle ont rendu leur survie impossible (Tudesq, 1983).

Conclusion

L'analyse des trajectoires des radios communautaires au Sénégal révèle que la transformation des médias pour le développement n'est pas dans une logique de rupture, mais plutôt celle d'une évolution en trompe-l'œil. Si ces radios de proximité semblent incarner un renouveau démocratique face aux anciens modèles verticaux de communication pour le

développement, la réalité du terrain où coexistent innovations et mimétisme des pratiques antérieures est plus complexe. Cette ambiguïté illustre les défis liés à toute tentative de démocratisation des outils de communication pour le développement dans des contextes où les rapports de pouvoir historiques demeurent prégnants. Une transformation efficace ne se résume pas au passage du vocabulaire « éducatif » au registre « participatif » si les structures sous-jacentes - financements, partenariats, objectifs institutionnels - restent identiques. Nombre de radios communautaires reconduisent des formes de gouvernance, des cadres partenariaux et des finalités de sensibilisation semblables à ceux des RER, bien que reconfigurés dans un langage participatif devenu hégémonique. En outre, les radios communautaires du Sénégal montrent qu'aucun média n'est démocratique par essence. Seuls les usages qu'en font les citoyens peuvent le rendre tel.

Ce constat invite à dépasser les oppositions binaires entre anciens et nouveaux modèles, et à contextualiser l'analyse des pratiques, des usages et des rapports de pouvoir au sein de ces radios pour le développement. Il suggère également des recherches approfondies, sur les modalités d'appropriation locale, les tensions entre logiques institutionnelles et dynamiques communautaires, et les effets réels sur la participation politique et sociale. L'objectif sera de savoir si ces radios pourront accroître des dynamiques émancipatrices profondes.

Bibliographie

- BOULC'H, Stéphane (2008). Plaidoyer pour l'appui des radios locales de service aux communautés en Afrique de l'Ouest. In *Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, hors-série, n°8, Bruxelles : COTA et IPAO.
- BOURDIEU, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- BOURGEOIS, Michel (1976). Dissoo ou le malaise paysan au Sénégal. In *Éthiopiques*, n°7, 26 - 39.
- CAPRA Paula (2007). L'originalité de la communication participative en Amérique Latine. In *Hermès*, vol. 2 n° 48, 135 - 144. Éditions CNRS

- Éditions ISSN 0767-9513 ISBN 9782271065308. <DOI 10.4267/2402/24114.> [Consulté le 13/11/2008].
- CASSIRER, Henri (1974). Les moyens d'information dans un contexte africain : évaluation du projet pilote du Sénégal. In *Études et documents d'information* n°69. Paris, Unesco.
- CASSWELL, Nim (1984). Autopsie de l'Oncad : La politique arachidière au Sénégal, 1966-1980. In *Politique africaine*, n°14, 39-73.
- COHEN, Samy (2004). ONG, altermondialistes et société civile internationale. In *Revue française de science politique*, vol. 54, n°3, 379-397.
- COLLIGNON, René (1984). La lutte des pouvoirs publics contre les « encombres humains à Dakar ». In *Revue canadienne des études africaines*, vol. 18, n°3, 572-582.
- COPANS, Jean (1988). *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*. Paris : L'Harmattan.
- DIAGNE, Yacine (2014). « Sociologie politique d'une expérience de démocratie participative. Le cas d'une radio communautaire au Sénégal », Thèse de doctorat en sciences politiques, Université Paris Dauphine - Paris. ffNNT : <2014PA090018ff. fftel-01373766f>.
- DIOP, Momar Coumba (2003). *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris : Éditions Karthala.
- FRASER, Colin, ESTRADA, Sonia (2001). *Manuel de la radio communautaire*. Bangkok : Éditions de l'UNESCO.
- GAGNON, Lee (1996). *L'administrateur de la radio communautaire. Un guide pratique*. Montréal : Éditions Arc.
- LE GRIGNOU, Brigitte (2003). *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*. Paris : Economica, coll. « Études politiques ».
- MANIN, Bernard (1996). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Flammarion.
- NDIAYE, Fara (1969). *Formation, composition et fonctionnement des groupes d'écoute de la radio éducative rurale. Projet pilote*. Dakar : Éditions de l'UNESCO.
- NEVEU, Éric (2009). *Sociologie du journalisme*, 3ème édition. Paris : La Découverte.
- OCDE (2005). Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. <<http://dx.doi.org/10.1787/9789264098091-fr>> [Consulté le 20/05/2006].
- PECH, Thierry, PADIS, Marc Olivier (2004). *Les multinationales du cœur. Les ONG, la politique et le marché* : Éditions Seuil, Collection « La République des idées ».
- TUDESQ, André Jean (1983). *La radio en Afrique noire*. Paris : Éd. Pedone.
- UNESCO (1997). L'accès et la participation a produit un ensemble de critères distinctifs pour évaluer le développement des médias communautaires. <<http://publishing.unesco.org>> [Consulté le 15 juillet 2002].



Revue Africaine de Communication

La **Revue Africaine de Communication (RAC)**, qui s'adresse, entre autres, aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctarrants et professionnels de l'information et de la communication, publie des articles inédits à caractère scientifique dans les domaines des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

De plus, elle a pour principal objectif de contribuer, le plus largement possible, au développement des théories et des pratiques portant sur les sciences et les techniques de l'information et de la communication, mais aussi sur l'analyse du discours, le droit, l'éthique et la déontologie des médias. Les domaines de l'information et de la communication sont articulés à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, l'analyse du discours, le management, le marketing et la culture dans sa diversité. La RAC, qui se veut un espace de dialogue interdisciplinaire, accepte aussi, dans sa partie Varia, des articles des autres disciplines dont l'intérêt pour le développement des sciences de l'information et de la communication, en particulier, le progrès scientifique, en général, est évident.

Ce numéro spécial de la **Revue Africaine de Communication** se donne, entre autres, pour objectifs de s'interroger sur l'apport spécifique des médias, en tant que fabriques d'opinions, dans le processus global et historique des grandes et multiples transformations enregistrées en Afrique, mais aussi sur les stratégies adaptatives enregistrées dans le continent durant les cycles de crises.

